ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1582 – 6 novembre 1998 – prix : 9F

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE C'EST CONTESTER LA DOMINATION DES PATRONS SUR L'ÉCONOMIE !

Le PACS une revendication légitime

p. 5

Régularisation des sans-papiers IL Y A URGENCE !

p. 6

M 6189 - 1582 - 9,00 F

SOMMAIRE

Dans le monde
4 – Chili: de la dictature à la démocratie, la continuité
– Le parallèle tendancieux Pinochet-Castro
– Mumia Abu-Jamal ne doit pas être exécuté!
8/9 – L'Amérique centrale ravagée par les cyclones
– Israël: ce que vaut la parole de Netanyahou
– Nouvelle crise entre l'Irak et l'ONU
– Afrique du Sud: vers la réconciliation nationale entre victimes et bourreaux?
– L'effet de serre

Leur société
5 – Le PACS, une revendication légitime
6 – Sans-papiers: manifestation le 21 novembre
16 – Chômage, précarité, pauvreté

Tribune
6 – Le PCF et le projet sur la Sécu du gouvernement: divergences et connivences

Protection sociale
7 – Le budget de la Sécurité sociale adopté
– Fonds de pensions

Enseignement et recherche
10 – Les allégements de programmes
– Le marché des lycées d'Ile-de-France
– Courrier des lecteurs: les chercheurs contre Allègre

Dans les entreprises
11 – ETG-Chausson (Gennevilliers – Hauts-de-Seine)
12 – De Carbon (Andé – Eure): non aux suppressions d'emplois
13 – Rhodia (Pont-de-claix – Isère)
– Michelin voit des «marxistes» partout
– Courrier des lecteurs: grands examens pour petits boulots
14 – CAFA Lille: grève
– La Poste (Arles): la lutte des facteurs
– Renault (Rueil – Hauts-de-Seine): grève du nettoyage

Hôpitaux
12 – Picardie: fermetures de services
– Loudéac (Côtes d'Armor): la population refuse la fermeture de la maternité

LO dans les Conseils régionaux
12 – Picardie
16 – Lorraine
– Champagne-Ardennes

Il y a 80 ans
15 – 4 novembre 1918: le début la révolution allemande

Lire
15 – *De l'autre côté du paradis* de Dawn Turner Trice

Remake des Trois mousquetaires

DUMAS TRAHI PAR MILADY

Christine Deviers-Joncour, l'ancienne amie intime du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, vient de sortir «sa vérité» dans l'affaire Elf, dans un livre intitulé *La putain de la République*, titre que l'éditeur a dû trouver suffisamment... racoleur.

Qu'apprend-on de nouveau? Pas grand-chose. Divorcée, nous dit-elle, avec des enfants, Madame Deviers-Joncour devait se débrouiller avec une pension de 4000 F et un RMI; une situation dont elle n'a pas l'exclusivité. Mais, miracle, par son premier mariage elle était introduite dans le petit monde des politiciens et des hommes d'affaires, et des intermédiaires qui courent des uns aux autres. Elle a eu ainsi l'opportunité de rentrer dans le réseau de relations publiques du groupe Elf et de faire la connaissance de Roland Dumas quand il était ministre des Affaires étrangères de Mitterrand.

Pendant quatre ans, elle a donc réussi à faire coïncider avec bonheur le cœur et le portefeuille (sans que l'on sache lequel a primé l'autre), puisque ses bons et loyaux services au service du groupe pétrolier lui ont rapporté en plus de son salaire et de ses frais pris en charge par Elf, une somme qui varie de 60 à 66 millions de francs, ce qui est tout de même nettement mieux que le RMI, tandis qu'elle s'est éprise, nous dit-elle, de celui qu'elle était chargée d'influencer, Roland Dumas. C'est la vie.

Elle n'explique pas toujours très clairement si elle a réussi ou pas à faire craquer le ministre dans l'affaire de la vente de frégates à Taïwan (où, de l'embargo décrété par Mitterrand et Dumas, on est passé à l'acceptation de la vente), ni le degré exact de cynisme de Dumas apparemment dupe de rien, ni du jeu d'influence de la jeune femme ni de son soudain enrichissement. «*Vous vous intéressez à moi ou aux frégates*», lui aurait-il lancé dans un grand moment de lucidité.

En tout cas, celui-ci ne semblait pas mécontent de cette «bonne fortune» que devait lui réserver le poste de ministre des Affaires étrangères. Fidèle à son président, il a affiché longtemps, dans les lieux publics de la bonne société, cette liaison qui a tourné court quand la jeune femme a voulu l'officialiser légalement.

Cette affaire, après bien d'autres, aura le mérite d'éclairer ces jeux d'influence fort bien rémunérés qui constituent apparemment la routine des relations au sommet entre industriels et ministres. Elle montre une fois de plus que ceux qui prêchent à la population d'être raisonnable et d'accepter l'austérité ne s'appliquent pas à eux-mêmes le même régime et qu'ils ne sont pas regardants à la dépense quand il s'agit de décrocher un marché bien juteux. Et s'ils sont prêts à miser de telles sommes, c'est qu'ils savent que l'investissement peut être rentable... Car s'il y a des «putains de la République», il y a aussi des clients.

Il reste à savoir si le fait que ces relations soient aussi ouvertement mises sur la place publique finira par coûter sa place au président du Conseil constitutionnel. Ce n'est même pas sûr. A ce jour, il y siège toujours.

Jacques FONTENOY

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

• GENNEVILLIERS
Vendredi 6 novembre à 20 heures
Bourse du travail
25, rue Louis Castel

• BESANCON
Jeudi 19 novembre à 18h30
avec Christian DRIANO et Marie-France ROCHE
Salle Battant
50, rue Battant

• METZ
Mardi 10 novembre à 18h30
avec Christiane NIMSGERN conseillère régionale
Centre des Congrès, Parc des expositions, rue de la Grange-aux-Bois

• AIX-EN-PROVENCE
Mercredi 25 novembre à 18h30
Salle du Petit Palais
26, rue du Maréchal Joffre (en haut du cours Mirabeau)

• ANNECY
Mercredi 18 novembre à 19 heures
Salle Pierre Lamy
12, rue de la République

• POITIERS
Vendredi 27 novembre à 18h30
Maison du Peuple
Salle Jouhaux

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème

LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

vendredi 13 novembre à 20h30

Salle de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor à Paris 5e
Participation aux frais: 20F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....
PRÉNOM: .....
ADRESSE: .....
.....
CODE POSTAL et VILLE: .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....
.....

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de:
.....
(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....
Règlement:
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE C'EST CONTESTER LA DOMINATION DES PATRONS SUR L'ÉCONOMIE

Au moment où les travailleurs des Ateliers et Chantiers du Havre manifestaient leur désespoir et leur colère à l'annonce brutale de la fermeture de leur entreprise, le gouvernement et le patronat se félicitaient de concert du « recul du chômage ».

Les manipulations statistiques ne garantissent pas l'emploi et le salaire de ceux dont l'entreprise va être fermée, ou qui sont menacés de plans de licenciements. Et lorsque des grandes entreprises comme Rhône-Poulenc, Alstom, Chausson, Giat-Industrie, Levi-Strauss, Thomson, ou Moulinex, et peut-être demain Philips suppriment des emplois, il s'agit surtout d'emplois en contrats à durée indéterminée. Les embauches par contre, lorsque embauche il y a, se font en intérim, en CDD, en contrats précaires.

Ce que le patronat et le gouvernement ont le culot d'appeler « *amélioration de la situation de l'emploi* » n'est que la généralisation de la précarité. Aux emplois stables déjà mal payés, on substitue des emplois où l'on n'a du travail qu'au gré des seuls besoins patronaux et avec une paie diminuée. Car ceux qui sortent des statistiques du chômage, ne sortent pas pour autant de la misère.

Le chômage est, pour tous les travailleurs, la principale des catastrophes, car ils en subissent tous les conséquences, même ceux qui ne sont pas chômeurs. C'est en se servant de la pression du chômage que le grand patronat freine les salaires, augmente les cadences, impose des conditions de travail insupportables et des horaires qui rendent impossible la vie personnelle et familiale.

Il n'y a qu'un seul moyen de créer le nombre d'emplois utiles pour faire disparaître le chômage : utiliser à cette fin une partie des profits énormes accumulés par les entreprises depuis des années. Car ce ne sont pas les besoins qui manquent mais l'argent pour financer ces emplois.

Il faut prendre l'argent là où il est. Il serait infiniment plus juste, sur le plan humain comme sur le plan économique, que le profit des grandes entreprises et des banques soit utilisé en priorité à créer les emplois utiles qui manquent, plutôt qu'à alimenter la spéculation internationale. Mais pour imposer cela, il faut mettre en cause le droit du patronat à diriger seul et sans contrôle l'économie.

Mais le gouvernement de la « gauche plurielle » est tout autant à plat ventre devant les puissances de l'argent que ses prédécesseurs de droite. Il continue à prendre aux pauvres pour donner aux riches.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui vient d'être voté, vise à restreindre un peu plus les dépenses de santé de la population. On fait pression sur les médecins pour qu'ils prescrivent moins, on ferme des hôpitaux et des maternités de proximité. On se prépare à introduire la retraite par capitalisation, ce qui signifiera priver d'une retraite décente tous ceux dont le salaire est trop bas pour qu'ils puissent cotiser à des fonds de pensions privés. Et tout cela en invoquant la nécessité de faire des économies pour assurer l'équilibre des caisses sociales.

Mais en même temps, le projet de loi gouvernemental reconduit, comme si de rien n'était, tous les dégrèvements sur les cotisations sociales consentis aux patrons, dont le montant dépasse, et de loin, le déficit de la Sécurité sociale. On économise sur la santé de la population de quoi arroser le grand patronat, sous le prétexte éculé de l'inciter à créer des emplois, alors qu'il continue à en supprimer en encaissant les cadeaux.

Mais qu'ils se méfient tous : la colère qui se lisait sur le visage des travailleurs du Havre jetés à la rue finira inévitablement par se propager et se traduire par cette explosion sociale qui, seule, peut contraindre à reculer un patronat avide et un gouvernement à son service.

Lycéens

LES RECULADES D'ALLÈGRE NE RÈGLENT AUCUN DES PROBLÈMES ESSENTIELS

Il ne sera pas dit que le dernier mot restera à Allègre, à ses rodomontades et à ses provocations grossières. Il a dû en rabattre sur ses propos d'hier, lorsqu'il expliquait qu'il n'y avait pratiquement pas de problèmes autres que ceux dus aux lourdeurs de son administration et à la mauvaise volonté, baptisée corporatisme, des professeurs. Depuis, le mouvement des lycéens l'a contraint à se démentir. Il propose dorénavant de pourvoir des postes non pas ici ou là, mais partout ou presque, preuve donc qu'il manquait du personnel, y compris d'enseignants. Rien que cela justifie le mouvement des lycéens, et montre qu'il n'a pas été sans effet.

Mais on reste loin du compte. Allègre multiplie les effets d'annonce, jongle avec les mots et les chiffres, cherche à gagner du temps. Mais qui trompe-t-il vraiment avec ces grossières roueries ? Ni les lycéens, ni les professeurs, et chaque jour de moins en moins l'opinion. Car les gens sont de moins en moins dupes de sa démagogie anti-professeurs, de son langage de « beauf » destiné à faire croire que le corps enseignant serait parasitaire. Car les femmes et les hommes auxquels il destine sa démagogie sont aussi, pour beaucoup, des parents d'élèves qui vivent les difficultés des milieux populaires, et qui savent bien que cela ne va pas dans l'enseignement public non pas parce qu'il y aurait trop de profs, trop de personnel, trop d'argent dépensé, mais au contraire qu'il n'y en pas assez ; tout comme dans les hôpitaux et la santé ; tout comme dans les transports en commun.

Non, les propositions d'Allègre sont loin du compte. Même pour rattraper le retard pris, même pour rétablir ce qui s'est dégradé dans l'enseignement. Mais elles le sont bien plus par rapport à ce qui serait nécessaire, bien plus par rapport à ce qui, à l'aube du troisième millénaire devrait être l'ambition d'un gouvernement qui serait réellement au service de la collectivité. Une telle ambition ne devrait pas se réduire à un simple replâtrage (qu'Allègre n'entreprend d'ailleurs même pas), à des bricolages de dernière heure. Elle devrait viser non pas à ce qu'il n'y ait « que » 35 élèves dans les classes d'examen, mais à ce que tous les enfants puissent accéder à la culture dans les meilleures conditions.

N'y aurait-il pas d'argent pour cela ? Évidemment si. Mais en le prenant là où il se trouve, en puisant dans les richesses stériles des capitalistes. De ce côté-là il y aurait de vrais mammouths à dégraisser. Mais pour des gens comme Allègre et ses semblables, c'est chasse gardée. Pas question de toucher à ce gibier-là.

C'est pourquoi ceux qui, parmi les lycéens, disent qu'il ne faut pas s'en arrêter-là, et proposent de continuer leur mouvement posent les vraies questions.

J. P. V.

Le budget de la Sécurité sociale adopté

LE PCF S'ABSTIENT ET CAUTIONNE

**Mardi 3 novembre, les députés ont adopté, en première lecture, le projet de loi de financement du budget de la Sécurité sociale. Les députés communistes n'ont pas voté contre mais se sont abstenus, après avoir déclaré, par la voix de leur président Alain Bocquet, qu'ils n'avaient qu'un désaccord sur «*le*

Aux yeux des parlementaires du PCF, ces désaccords ne mériteraient donc pas un vote global contre, d'autant moins que, comme l'a dit Maxime Gremetz, classé pourtant parmi les contestataires de la ligne majoritaire, ce projet de budget compte des « avancées non négligeables ».

Pourtant, en matière d'avancées, du point de vue des intérêts des travailleurs, de ceux des familles aux revenus modestes, de tous les pauvres et de tous les démunis de ce pays, il n'y a vraiment pas grand-chose. D'autant qu'il s'agit de petites avancées à partir de grands reculs. Grosso modo, le gouvernement a fait passer l'intégralité de son projet, avec quelques modestes concessions au PCF, plus sous forme de promesses d'ailleurs que sous forme de décisions immédiates.

Par exemple, la réforme des cotisations patronales réclamée par les députés PCF a été repoussée à plus tard, «*avant la fin du premier semestre 1999*» a déclaré Martine Aubry. Elle a précisé qu'alors, il s'agirait d'un projet de loi permettant d'assurer «*un financement de la Sécurité sociale plus juste et plus favorable à l'emploi*». Mais pourquoi donc ne peut-il être déposé, examiné et voté plus rapidement, en même temps que le reste?

A propos des retraites et comme nous l'expliquons par ailleurs, le gouvernement a également promis d'abroger la loi Thomas, qui prévoyait la création de fonds de pension, conformément à ce que réclamait le PCF. Mais dans le même temps et sous prétexte de garantir les retraites en 2005, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn ont annoncé la création d'un « fonds de réserve ». Le nom change mais pas forcément la chose. Ce projet doit être présenté aux députés au début de l'année prochaine et d'ores et déjà, Martine Aubry en a parlé comme d'une «*épargne salariale à long terme, qui serait un complément à la retraite versée par le régime de répartition*». Au départ, le fonds de réserve serait financé par l'excédent du Fonds de solidarité vieillesse, et s'élèverait à 2 milliards de francs en 1999. Ensuite, il serait alimenté par les salariés et les entreprises, les versements des entreprises étant déductibles de l'impôt sur les sociétés et des cotisations maladie et familiales. Ces sommes seraient gérées par des financiers professionnels...

Face à ce grand projet, le relèvement du minimum vieillesse au 1er janvier 1999 paraît bien modeste: il augmentera de 2% (au lieu de 0,7% prévu initialement) pour les 990000 retraités concernés, soit une augmentation de 69,40 F par mois, portant l'allocation minimum à 3540,40 F. Comment réussir à vivre avec cette somme? Ce n'est visiblement pas le problème de nos gouvernants. Les pensions de base sont également un peu relevées, de 1,2% en 1999 contre 0,7% en 1998. En ce qui concerne l'allocation de veuvage, sa dégressivité est supprimée.

Voici donc les «avancées» que le PCF a pu constater dans ce projet de budget et a pu trouver suffisantes pour ne pas le rejeter. Comme l'a dit (ou plutôt l'a redit) Robert Hue au *Club de la Presse* d'Europe 1, le 1er novembre, car chacune de ses remontrances au gouvernement est automatiquement associée à cette réaffirmation de fidélité, le PCF «*a choisi une stratégie qui consiste à participer au pouvoir*». Il aurait pu ajouter «coûte que coûte»... y compris si cela coûte à son parti de perdre chaque jour un peu plus de crédibilité aux yeux des travailleurs.

Lucienne PLAIN

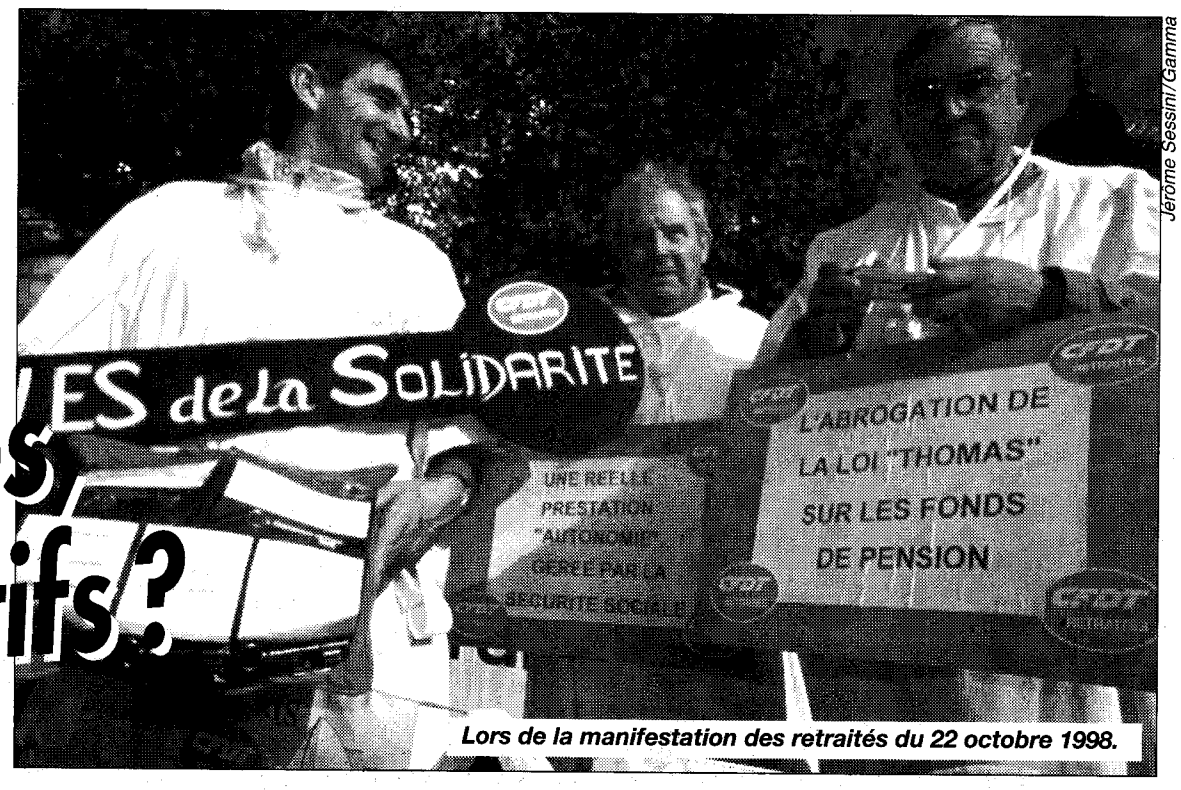

Jérome Sessini/Gamma

Lors de la manifestation des retraités du 22 octobre 1998.

Fonds de pension

Trop de retraités, pas assez d'actifs? NON, TROP DE PROFITEURS!

Le gouvernement a annoncé qu'il ferait passer l'an prochain une loi instaurant des «fonds partenariaux de retraite» ou «fonds de réserve». Ces termes cachent mal le retour des fameux «fonds de pension», si décriés par la gauche quand elle était dans l'opposition.

Fin 1996, la droite faisait en effet adopter la loi Thomas, qui mettait sur pied des fonds de retraite par capitalisation, c'est-à-dire dans lesquels chaque cotisant met lui-même peu à peu de côté un capital en vue de sa retraite. Le prétexte était le même qu'aujourd'hui: le système classique des retraites serait en passe de faire faillite, vu la diminution du nombre des cotisants et l'augmentation du nombre des retraités. La gauche critiquait alors cette mesure qui tournait le dos à la solidarité nationale et encourageait les plus aisés à se constituer un pécule confortable pour leurs vieux jours, alors que ceux qui n'en ont pas les moyens devraient se contenter de la peau de chagrin distribuée par les caisses de retraite.

Sur ce sujet aussi, le gouvernement de gauche vient de virer de bord et présente à présent les fonds de retraite comme la seule solution réaliste. La différence avec le projet Thomas serait que, dans un souci «égalitaire», la contribution à ce nouveau fonds ne serait pas individuelle mais collective, par exemple par entreprise ou par branche d'industrie. Encore que sur cet aspect, rien ne soit encore tranché.

Mais cette opération repose sur une véritable arnaque, car on présente comme une évidence, à l'origine de cette situation, des problèmes de démographie: pas assez de jeunes, trop de retraités. Mais s'il n'y a pas assez d'actifs, c'est à cause du chômage dont les travailleurs ne sont pas responsables. De plus, les progrès de la productivité sont gigantesques et permettent de faire vivre beaucoup plus de monde qu'auparavant avec le même travail. En France aujourd'hui, par exemple, il suffit d'un million d'agriculteurs pour nourrir soixante millions d'habitants. Il en va de même dans tous les secteurs économiques et il est tout à fait normal que de moins en moins d'actifs – ou un temps de travail de plus en plus court – suffisent à produire tous les biens nécessaires à la population.

Le vrai problème est qu'aujourd'hui, l'amélioration de la productivité est entièrement confisquée par le patronat. Le gouvernement, qui entérine cette situation, prévoit de prélever d'une façon ou d'une autre de nouvelles charges sur les salaires pour payer les retraites, au lieu de prélever sur la masse des profits.

De plus, et c'est une des motivations principales des capitalistes, ces fonds de pension devraient constituer une manne pour les financiers, pour alimenter leurs spéculations... en sachant que si ces spéculations amènent l'effondrement financier, les économies des retraités partiront en fumée.

La société de demain comportera, et c'est normal, proportionnellement, davantage de personnes âgées. Et ce sera normal aussi qu'elles puissent profiter de la part des richesses produites par la collectivité pour vivre décemment. Mais cela ne sera possible qu'en prenant sur la part que la classe bourgeoise détourne actuellement à son profit.

Roger PÉRIER

LE PACS, UN DROIT QUE COMBAT LA DROITE...

Dopée par la couardise des députés « de gauche » – le 9 octobre, la majorité d'entre eux avait déserté l'Assemblée lors du vote du Pacte Civil de Solidarité (PACS) et permis ainsi son rejet – la droite fait feu de tout bois contre ce projet qui vient d'être représenté aux députés.

Les réactionnaires de tout poil contre le PACS

Dans *Le Monde* du 3 novembre, le président de la conférence des évêques a dit tout le mal qu'il pense du PACS, au nom de la famille, des « *valeurs* » et... de la tolérance et de la laïcité ! Le même jour, un quotidien de droite, *Le Figaro*, caricaturait Jospin en vendeur d'une lessive-PACS nommée « Homo ».

Bigots et intégristes donnent de la voix. Le pape a fustigé la « *légalisation d'associations ou d'unions qui bénéficieraient de droits liés exclusivement à la protection de l'engagement conjugal et de la famille* », condamnation reprise presque mot pour mot par le grand rabbin de France. Un Collectif (soutenu par le Front National) appelle à manifester à Paris « *pour le mariage et contre le PACS* », comme les Catholiques pour la Vie l'avaient déjà fait, le 25 octobre, vêtus de T-shirts « *Pacs Out* »... montrant que leur « bon dieu » peut délaisser le latin pour le parler façon Mac Do.

Des députés de droite, qui s'étaient d'abord dits non opposés au PACS, jouent maintenant les pères-la-vertu. A une seule exception, ils rejettent tous le PACS et ont fait de Christine Boutin – grande prêtresse des « ligues de vertu » catholiques et des sectes intégristes opposées à l'avortement – leur porte-parole. Et quelle porte-parole ! Le 3 novembre, à l'Assemblée, elle s'est lancée dans un discours délirant de cinq heures contre le PACS, ce « *monstre juridique* », dit-elle, qui « *érige l'homosexualité en norme* ». Cette « folle de dieu » avait déjà brandi une bible lors du débat d'octobre. C'est que l'ordre moral, aspergé d'eau bénite et confit en jésuitisme, fait partie du fond de commerce de la droite.

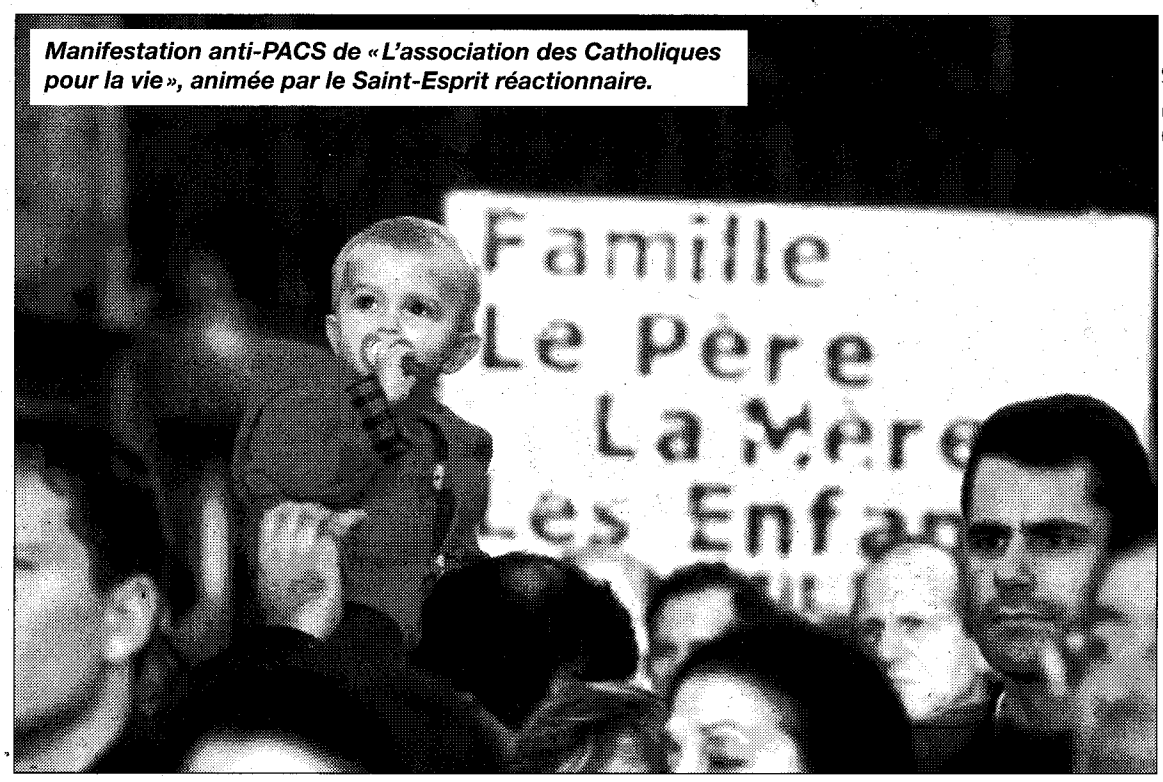

Manifestation anti-PACS de « L'association des Catholiques pour la vie », animée par le Saint-Esprit réactionnaire.

R. Rat/Gamma

... ET LES RECULADES DE LA GAUCHE

La lâcheté de la gauche gouvernementale

Même si le PACS finit par passer, dans cette affaire, la « gauche » aura à nouveau reculé devant la droite. Et pas que le 9 octobre, ce qui avait – dit-on – provoqué la colère d'un Jospin pourtant mal placé pour faire la leçon à sa majorité. Lors des élections législatives de 1997, il avait, entre autres, pris l'engagement d'officialiser les unions homosexuelles mais, une fois Premier ministre, il s'est dégonflé.

Cette loi, le gouvernement n'a pas voulu l'endosser. Il a préféré s'abriter derrière une « proposition de loi », c'est-à-dire une initiative de simples députés, tandis que la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, se mettait à genoux, le 3 novembre, pour prier... les élus de droite de croire que le PACS « *ne remet en cause ni notre identité ni la société* ».

De 1992 – année où des députés de gauche avaient lancé un projet de reconnaissance des couples non mariés – à 1998, on est passé du CUC (Contrat d'Union Civile) au CUS (Contrat d'Union Sociale), puis au PIC (Pacte d'Intérêt Commun) et maintenant au PACS avec, à chaque fois, une reculade du PS face aux exigences de la droite. Plus question d'égalité civile entre couples mariés et non mariés ni de droits fiscaux et successoraux identiques ; disparue la reconnaissance promise aux couples homosexuels ; renvoyé de la mairie à la préfecture et maintenant au tribunal d'instance l'enregistrement du « pacte » entre concubins.

Même sur ce terrain qui ne menace pas les intérêts de la bourgeoisie, le PS – derrière lequel s'alignent finalement ses partenaires avec quelques menues réticences – se montre pleutre devant les tenants d'une morale réactionnaire.

Pierre LAFFITTE

LE PACS, UNE REVENDICATION LEGITIME

Que des concubins puissent bénéficier, sous certaines conditions, d'avantages (juridiques, fiscaux, etc.) jusqu'alors réservés aux couples mariés, quoi de plus normal ? Cela concernerait quatre à cinq millions de personnes vivant en couples sans être mariées. On est donc loin d'un phénomène marginal et cela traduit incontestablement un progrès dans l'évolution des mœurs. A la différence des politiciens de droite qui s'en disent scandalisés – et de ceux qui, à gauche, leur filent honteusement le train – une majorité de la population, selon les sondages, y serait d'ailleurs favorable.

Qu'un couple veuille se marier devant le maire, voire le curé, le pasteur, le rabbin ou l'imam, c'est son droit. Et l'on conçoit que les Églises tiennent à ces règles de vie pour leurs adeptes. Personne ne songerait à dénier le droit à une moniale de porter l'anneau nuptial qui l'unit (spirituellement) à son dieu, ou à d'autres religieux, celui de refuser (pour eux) le mariage sinon de partager leur vie avec un compagnon ou une compagne. Mais il est révoltant que ceux qui ont choisi des règles relevant de la vie privée veuillent les imposer aux autres.

Bien sûr, la plupart d'entre eux n'osent plus le dire aussi crûment. Ils se veulent de leur temps et, à défaut d'en adopter les façons de vivre – ce que nul ne leur demande – ils prétendent les comprendre... mais ils refusent que l'on mette sur un pied d'égalité mariage et union libre, et plus encore pour des homosexuels.

Si le PACS est adopté, cette égalité (relative) ne sera évidemment pas imposée à ceux qui la refusent pour eux-mêmes et pour qui partagent leurs conceptions. Alors, au nom de quoi, ces gens décideraient-ils qui peut ou pas bénéficier des mêmes droits que les couples mariés ? Pourquoi les hétérosexuels qui ne veulent ou ne peuvent se marier (quand, par exemple, un des conjoints a déjà été marié et n'est pas divorcé) ne pourraient-ils pas se « PACSer » ? Où donc ces « professeurs de vertu » ont-ils jamais vu que l'affection, le respect et des liens profonds au sein d'un couple seraient l'apanage du seul mariage légal, voire religieux, entre deux êtres de sexes différents ? Et pourquoi refuser à des homosexuels la reconnaissance de leur union et même le droit de se marier s'ils le souhaitent ?

Le PACS, surtout dans sa dernière mouture, est loin de régler toutes ces questions : il n'abolit pas toute différence juridique entre couple marié et non marié, il taxe plus lourdement le survivant en cas de décès du membre d'un couple non marié que dans le cas d'un mariage, il maintient une discrimination légale entre les unions hétéros et homosexuelles, refusant notamment à ces dernières certains droits promis par Jospin.

Mais, si à l'issue des débats et du vote à l'Assemblée le PACS n'est pas vidé de tout contenu, même dans sa version tronquée et amendée, il pourra représenter un avantage pour de nombreux couples hétéros et homosexuels.

P. L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE PCF ET LE PROJET SUR LA SÉCU DU GOUVERNEMENT DIVERGENCES ET CONNIVENCES

C'est mardi 3 novembre que le vote sur le financement de la Sécurité Sociale était programmé. Le gouvernement ne semblait pas inquiet sur son issue. Et pour cause. Selon toute vraisemblance la plus grande partie des députés du Parti Communiste Français devait s'abstenir, et peut être aussi, pour la même occasion, quelques députés du Mouvement des Citoyens. Mais pas de quoi faire là capoter son projet

Le plan Aubry pour la Sécurité Sociale n'est pourtant que la reprise du plan Juppé. Il se traduira par un rationnement croissant des soins pour l'ensemble de la population. Les restrictions ne toucheraient les médecins que s'ils dépassaient de 10 % les plafonds de dépenses fixés. Et les laboratoires pharmaceutiques, qui ont failli échapper à toute restriction, n'auront guère l'occasion de tomber sous le coup des sanctions, puisque les achats de médicaments auront été rationnés au préalable.

Mais le gouvernement de la gauche trouve normal de restreindre les dépenses de santé – de fait, celles des plus démunis au travers du rationnement des remboursements – puisqu'il n'est pas prêt à prendre les richesses là où elles sont, que ce soit dans la poche de ceux qui vivent grassement des prébendes de la Sécurité Sociale ou des autres privilégiés.

Et pourquoi les dépenses de santé ne devraient-elles pas croître de plus de 2,6 %, si cela correspondait à des besoins ?

Le Parti Communiste, qui ne veut surtout pas compromettre sa participation gouvernementale, tout en cherchant cependant à cultiver sa différence par rapport au parti socialiste, cette fois encore a tenté au cours de la discussion parlementaire de faire croire qu'il ne se rangeait pas derrière la politique des Martine Aubry, Strauss-Kahn et Jospin. Il a ainsi dénoncé l'approche comptable du projet et réclamé une réforme des cotisations patronales.

Martine Aubry ainsi que le rapporteur du projet lui ont-ils donné gain de cause ? Ils promettent une réforme des cotisations patronales d'ici la fin du premier semestre 1999... Mais sans s'engager, comme le demandait le PCF, à mettre davantage à contribution les entreprises. Le texte prévoit ainsi que la réforme doit s'effectuer « sans accroître globalement les prélèvements sur les entreprises ». Le contenu de la promesse est pour le moins floue, mais ce qui est clair c'est qu'il n'y aura pas un sous de plus pris dans la poche du patronat. Que voilà donc une belle concession !

Plus énorme encore est la couleuvre sur les retraites que le gouvernement fait avaler à sa majorité. Celle-ci, pour « plurielle » qu'elle soit, devra admettre la mise sur pied de fonds de pension « de gauche », une forme de retraite par capitalisation contre laquelle les organisations ouvrières dans ce pays se sont jusque-là toujours dressées.

D'un autre côté le gouvernement, qui n'en est pas à une contre-vérité près, prétend défendre la retraite par répartition par l'institution d'un fonds de garantie de deux milliards de francs. Une idée reprise... de Balladur, qui lui non plus n'était pas hostile aux fonds de pension, bien au contraire.

Sur ce sujet sensible des retraites encore, le PCF, aidé par la « bonne volonté » intéressée de Martine Aubry, Strauss-Kahn Jospin, veut faire passer des vessies pour des lanternes en faisant croire qu'il a obtenu une importante concession du gouvernement. Celui-ci a annoncé que la loi Thomas sur les fonds de pension – que le précédent gouvernement de droite avait fait voter mais qui n'a jamais été suivie de décrets d'application, donc d'effet – sera abrogée en début 1999. Parole de Strauss-Kahn, qui par la même occasion, a confirmé ce que Jospin avait déjà promis : la mise sur pied de nouveaux fonds de pension pour 1999.

« *Voulons-nous que les plus grandes entreprises françaises soient si largement possédées par des fonds venus d'outre-Atlantique ?* » a lancé le ministre de l'économie et des finances en guise d'argument. Un appel au patriotisme auquel le PCF, et en particulier Maxime Gremetz – ce député qui soigne son image de contestataire de Robert Hue et qui, selon « Le Monde », aurait passé la nuit à négocier cette « concession » avec le cabinet de Martine Aubry – n'ont pas dû rester insensibles, puisqu'après s'être fort réjouis de la suppression de la loi Thomas, ils ont fait silence sur ces futurs fonds de pension « de gauche ».

L'image radicale que voudrait se donner le PCF ne va décidément pas loin. Plutôt que de « grand écart », il vaudrait mieux parler de « tout petits écarts ». Ni les dirigeants du PCF, ni ses députés ne sont décidés à entraver les projets du gouvernement, fussent-ils les plus anti-ouvriers. Ils viennent encore d'en faire la démonstration avec la discussion sur le budget de la Sécurité Sociale. Comme ils l'avaient déjà prouvé seulement quelques jours auparavant à propos du budget de l'Éducation Nationale, pour lequel le groupe parlementaire communiste s'est abstenu, alors même que les lycéens lui manifestaient leur hostilité résolue par centaines de milliers dans la rue.

Ce serait semer des illusions que de faire croire qu'il puisse y avoir une opposition réelle et sérieuse aux projets anti-sociaux du gouvernement venant des dirigeants et des députés communistes. Pour contrecarrer les projets de Jospin, les lycéens l'ont bien compris, il vaut mieux descendre dans la rue. Ils y ont d'ailleurs entraîné nombre des militants des Jeunesses Communistes. Et si demain, avec eux, les travailleurs aussi, dans la rue et dans leurs entreprises, s'y mettaient, ils y entraîneraient sans doute à leur tour bon nombre des militants du PCF, dans une opposition autrement efficace, face à ce gouvernement qui tout de gauche qu'il se prétende, ne sert que les patrons et les possédants.

F. G.

Sans-papiers

IL Y A URGENCE !

Des dizaines de sans-papiers sont en grève de la faim au Havre, à Bordeaux, à Orléans, à Lille, à Perpignan. A Limeil- Brevannes dans le Val-de-Marne, onze d'entre eux ont cessé de s'alimenter depuis 63 jours. Et le gouvernement continue à opposer une fin de non-recevoir à leur demande de régularisation. Mardi 3 novembre, le ministre de l'Intérieur par intérim, J.J. Queyranne, ne s'est même pas donné la peine de recevoir une délégation de personnalités venues demander aux autorités de sortir d'un silence inadmissible tandis qu'une manifestation réunissait entre 500 et 600 personnes. Il a fixé un rendez-vous pour le lendemain, à 16 h 30. Si le silence persiste les organisateurs de la manifestation appelleront à manifester à nouveau à Paris, vendredi à 18 heures au métro rue du Bac pour demander qu'une délégation soit reçue par Jospin.

Dans différentes villes des manifestations regroupant parfois plusieurs centaines de personnes ont eu lieu dans les dernières semaines. D'autres sont prévues. Lutte Ouvrière est pleinement solidaire de ces initiatives car il y a urgence à ce que le gouvernement recule.

Nous publions ci-dessous le texte de l'appel aux manifestations du 21 novembre, signé par de nombreuses personnalités, organisations et associations, dont LUTTE OUVRIÈRE.

Appel national unitaire pour la manifestation du 21 novembre 1998

MONSIEUR JOSPIN, RÉGULARISEZ !!!

Contrairement à ce que le gouvernement essaie de faire croire, la situation des sans-papiers n'est pas réglée.

Les chiffres :

Sur les 144 000 demandes de régularisation déposées, 63 000 sont définitivement rejetées par l'administration. Pour ces 63 000 personnes, toutes les voies de recours sont désormais épuisées et le gouvernement ne donne pas d'autres choix, aux demandeurs trompés dans leur bonne foi, que le retour à la clandestinité dont ils ne veulent plus et qu'ils s'acharnent depuis deux ans à quitter, ou alors l'expulsion avec son cortège de violences policières.

LES SANS-PAPIERS SONT AINSI ACCULES POUR SE FAIRE ENTENDRE A DES ACTIONS PÉRILLEUSES.

Comme ils sont privés de tout droit et que le gouvernement refuse de les entendre, ils sont contraints à des actions désespérées, comme les grèves de la faim qui se poursuivent depuis plusieurs semaines à Bordeaux, au Havre, à Lille, Avignon et à Créteil.

LES ASSOUPLISSEMENTS DES CRITÈRES DE LA CIRCULAIRE DU 24 JUIN, ANNONCES A GRAND FRACAS CET ÉTÉ, N'ONT EU AUCUN EFFET PRATIQUE.

Les préfectures ont déclaré qu'elles les avaient appliquées d'avance. Quant au ministre de l'Intérieur, chaque fois que l'un de ces assouplissements aurait permis d'accepter un recours, un autre argument (par exemple une « insertion insuffisante » dans la société française, notion tout à fait arbitraire) a été évoqué pour maintenir le refus. Ainsi, au lieu des 10 000 ou 15 000 annoncés, le ministère de l'Intérieur n'a accepté que quelques centaines de recours.

Qui sont les refusés ?

Parmi les 63 000 refusés, il y a encore de nombreuses familles dont beaucoup ont des enfants nés en France. Il y a encore plus de célibataires dont beaucoup sont arrivés depuis sept ans et plus. Aux uns et aux autres, on reproche de ne pas pouvoir prouver la continuité de leur séjour ou l'existence de ressources régulières, comme si les sans-papiers pouvaient fournir à volonté avis d'imposition ou bulletins de paie.

Le gouvernement a les moyens de mettre fin a cette situation absurde et insupportable.

L'attitude du gouvernement est aussi incohérente qu'hypocrite.

Il prétend chasser 63 000 personnes du territoire français ; or il n'a pas les moyens de les faire partir et il le sait.

Il prétend lutter contre les employeurs clandestins, mais il leur fait le superbe cadeau de leur renvoyer 63 000 personnes qui voulaient leur échapper et accéder au travail régulier.

Il demande aux étrangers de s'intégrer mais il refuse 63 000 personnes qui ont accompli la démarche civique de demander leur régularisation.

Tout cela est absurde et il faut en sortir.

Une seule solution juste et raisonnable : la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande

Au point où nous en sommes, la question ne relève plus de l'administration et des préfectures. Elle est politique et sa solution dépend du gouvernement, de sa volonté politique de se conformer honnêtement et loyalement aux engagements qu'il a pris et aux attentes suscitées.

Le gouvernement doit prendre la seule décision juste et raisonnable, la régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande. Il doit aussi prendre les mesures qui découlent de cette décision :

- arrêt des expulsions,
- amnistie des condamnations pour séjour irrégulier,
- libération des retenus et fermeture des centres de rétention,
- abolition de la double peine.

POUR IMPOSER CETTE SOLUTION les sans-papiers manifesteront dans toute la France le 21 novembre 1998 et à Paris PLACE DENFERT-ROCHEREAU à 15 heures.

La coordination 93 de lutte pour les sans-papiers nous signale qu'elle organise un rassemblement devant la préfecture de Bobigny, le mardi 17 novembre à 17 h 30.

Chili

DE LA DICTATURE À LA DÉMOCRATIE, LA CONTINUITÉ

« *J'ai été torturé, mais je demande qu'on le libère* », a déclaré Jaime Toha, ministre socialiste chilien, à propos de Pinochet. Cette phrase illustre à elle toute seule l'attitude de l'opposition parlementaire chilienne par rapport au dictateur et aide à comprendre pourquoi finalement rien n'a été fait, au Chili, pour que les crimes du sinistre Pinochet soient jugés dans son pays. On pourrait croire que la sortie de la dictature en 1990 offrait l'occasion de faire justice. Ce qui s'est passé au Chili, comme en Argentine, en Espagne, ou ailleurs montre qu'il n'en a rien été.

La fin du franquisme en Espagne, par exemple, où le consensus entre les partis a été total pour garder le silence sur les crimes de la dictature, illustre le fait qu'il n'y a pas eu de sortie de dictature sans que les principaux partis politiques ne se soient mis d'accord, avec les forces armées et le grand patronat, c'est-à-dire les piliers de la dictature, pour que le retour à des institutions un peu plus démocratiques ne conduise pas à mettre en cause les tortionnaires et les responsables des assassinats légaux, qui marquent le temps des dictatures.

Parfois, après la sortie de dictature, les nouveaux gouvernants font mine de demander des comptes à quelques comparses, mais au Chili cela n'a même pas été le cas. Pinochet s'est arrangé pour ne pas avoir à se retrouver, comme ses collègues argentins par exemple, dans le box des accusés d'un tribunal, même pour une condamnation légère.

C'est Pinochet lui-même qui a été l'organisateur du retour à un régime parlementaire. Et il s'est arrangé pour que cette transition se fasse en préservant son avenir et celui de ses partisans, en particulier en garantissant les militaires et la police.

Il a décidé l'amnistie des crimes commis entre 1973 et 1978, période où la dictature s'est montrée la plus féroce. Ensuite, en décrétant une constitution sur mesure en 1980, il s'est octroyé le maintien du poste de chef des armées, au-delà même de la remise en cause de son pouvoir. Il a conservé ce poste jusqu'en 1998, pour ensuite bénéficier d'un siège de sénateur à vie.

Ce dispositif a pu se mettre en place parce qu'il a bénéficié du concours des chefs des principaux partis politiques, celui de la démocratie-chrétienne de l'actuel président de la République, Eduardo Frei, mais aussi celui du parti socialiste.

En 1990, le démocrate-chrétien Patricio Aylwin a succédé à Pinochet. Cet Aylwin avait un passé politique et faisait partie en 1973 des dirigeants de ce parti ouvertement favorables au coup d'Etat militaire. Ces « démocrates »-là avaient choisi en 1973 que le talon de l'armée chilienne écrase la classe ouvrière et ses organisations. Retourné ensuite dans l'opposition, il a fait partie de l'aile démocrate-chrétienne qui s'opposait à toute mobilisation contre la dictature. Pas étonnant que les militaires, Pinochet en tête, aient vu en lui l'homme capable d'assurer une « transition » tranquille. Et d'autant plus tranquille que les premiers pas de cette pseudo-démocratie chilienne ont été guidés par l'armée qui, par l'intermédiaire du Sénat, avait conservé le moyen de peser sur la politique du nouveau régime.

En 1988, alors que tout indiquait que son règne touchait à sa fin, ne serait-ce qu'à travers la montée d'une protestation populaire de plus en plus ouverte, Pinochet a organisé un référendum posant la question de son maintien ou pas à la tête de l'État. L'opposition, de l'extrême gauche à la droite libérale, s'est alors engouffrée dans cette proposition en proposant de voter « non à Pinochet ». Mais, de cette manière, elle a servi de caution à cette ultime manœuvre du vieux dictateur qui avait encore le culot d'expliquer que quoi qu'il arrive il s'engageait, en ce qui concerne les droits de l'homme, à « *les respecter jour après jour, comme cela avait été le cas jusqu'à présent* » !

Cette complicité des grands partis politiques avec le dictateur avait d'ailleurs été exprimée, côté socialiste, par la propre veuve d'Allende, Hortensia Bussi, qui, dès son retour d'exil, avait appelé « *ses compatriotes* » « *à se rencontrer au-delà de ce qui nous a divisés dans le passé afin de construire une patrie pour tous* ». Ce tous englobant Pinochet et ses sbires, assassins, tortionnaires, mais surtout instrument de démantèlement physique et moral du mouvement ouvrier organisé.

Jacques FONTENOY

PINOCHET ET CASTRO, UN PARALLÈLE TENDANCIEUX

Des politiciens et des journalistes de droite ont pris la défense de Pinochet en établissant un parallèle avec Fidel Castro. Pourquoi ce dernier avait-il le droit d'être reçu avec les honneurs dans divers pays ? En clair : pour eux, Pinochet égale Castro, et ceux qui refusent de s'en prendre au dictateur de La Havane n'auraient aucun droit moral à attaquer Pinochet.

Pour nous la différence est énorme. Sans nier que le régime cubain soit une dictature, et que bien des opposants sont en prison ou l'ont été (y compris des militants qui s'opposaient au régime sur sa gauche), ou sont sous surveillance, et que lorsqu'ils sont libres leurs droits sont de toute façon limités, il faut rappeler que Fidel Castro est arrivé au pouvoir à la tête d'une révolution populaire, soutenu par la majorité de la population, en particulier la majorité des pauvres, à la différence de Pinochet qui y est venu grâce à un coup d'Etat militaire contre son peuple, soutenu par la fraction la plus réactionnaire, les bourgeois, directement appuyé par les USA, avec la complicité directe, ouverte de la CIA. La révolution castriste a balayé le régime de Batista, véritable Pinochet cubain, accumulant comme lui répression, tortures et massacres en tous genres.

Au lendemain de la victoire des guérilleros cubains, le régime a procédé à l'exécution de tortionnaires ayant agi sous Batista. Le régime castriste réclama qu'on leur renvoie Batista, ce dernier s'étant enfui avec la complicité des USA, pour qu'il soit jugé dans son pays. Sans succès évidemment. Aujourd'hui en revanche, on voit des gens comme Chirac, et bien d'autres, dire qu'il serait souhaitable que ce soit le Chili qui juge Pinochet, une façon hypocrite de réclamer son impunité.

Parmi les opposants à Fidel Castro, beaucoup ont été emprisonnés, ont connu des camps, parfois très durs. Des témoignages ont été publiés. Mais aucun ne fait état de tortures horribles comme celles qui se pratiquaient au Chili sous Pinochet. Il n'y a pas eu de massacre d'opposants, personne ne fait état d'une quelconque disparition dans une prison cubaine. Il ne s'agit pas de peindre en rose le régime cubain, dont la dictature pèse sur la population, mais de comparer ce qui est comparable. Mais la comparaison ne se réduit pas seulement à opposer les bilans en matière de répression, même si cette comparaison peut être révélatrice. Car en dépit de nos divergences et des critiques que nous avons faites sans attendre que cela devienne de bon ton de les faire, nous choisissons notre camp, le camp de ceux qui ont lutté et qui luttent contre l'exploitation et l'oppression des peuples par les États impérialistes qui dominent et qui pillent les peuples les plus pauvres.

André VICTOR

MUMIA ABU-JAMAL NE DOIT PAS ÊTRE EXÉCUTÉ !

Le comité de soutien international à Mumia Abu-Jamal et aux prisonniers politiques des États-Unis (COSIMAPP) s'inquiète car le vendredi 30 octobre 1998, la Cour suprême de Pennsylvanie a rejeté en bloc la demande de révision du procès de Mumia Abu-Jamal, journaliste militant noir-américain qui clame son innocence depuis 17 ans dans les couloirs de la mort de cet État.

Cet ancien responsable à l'information du Parti des Panthères noires de Philadelphie avait, entre autres, dénoncé les violences policières. Victime d'une machination du FBI dans le cadre de son programme contre les opposants d'extrême gauche, il a été condamné, car accusé de la mort d'un policier blanc, à l'issue d'un procès truqué (subornation des témoins, sélection du jury selon des critères racistes, etc.).

Le juge, appartenant au même syndicat d'extrême droite que le policier décédé, a rejeté l'appel, en refusant de prendre en compte les révélations de témoins repentis, dénonçant les pressions policières.

Le rejet de la Cour suprême de l'État signifie que le gouverneur Ridge, qui a fait de la peine de mort un programme électoral, peut signer à tout moment un nouvel ordre d'exécution. Il ne resterait alors que trois mois pour effectuer un ultime appel auprès d'une cour fédérale, sachant qu'une loi réactionnaire récente réduit les possibilités de recours (délais raccourcis, critères de recevabilité aggravés, parti pris en faveur des juges d'État).

Pour empêcher cette nouvelle menace d'exécution capitale et protester contre la décision indigne de la Cour suprême, le COSIMAPP appelle à se rassembler devant l'ambassade des États-Unis (2, avenue Gabriel, métro Concorde), samedi 7 novembre à 15 heures. Lutte Ouvrière s'associe à cette protestation.

Pour en savoir plus : COSIMAPP, tél. 01 45 79 88 44.

L'Amérique centrale face aux cyclones

UNE CATASTROPHE QUI N'EST PAS SEULEMENT NATURELLE

On dénombre déjà 24 000 morts et disparus et 1 million de sans-abri après le passage du cyclone Mitch sur le Nicaragua, le Honduras et le Salvador. Ce bilan, provoqué par des trombes d'eau et des coulées de boue qui ont tout emporté, s'alourdit d'heure en heure. D'autant qu'aux dévastations elles-mêmes s'ajoutent les menaces d'épidémie.

Face à ce désastre, les autorités locales, qui avouent leur impuissance, ont appelé à l'aide internationale pour obtenir des moyens matériels, des vivres et des médicaments. Sans rencontrer beaucoup d'écho jusqu'à présent.

Commentant les images de ce drame, certains journalistes invoquent la « fatalité atmosphérique », d'autres parlent de « catastrophe naturelle ». Certes, les pays voisins de la mer des Caraïbes sont plus particulièrement exposés aux cyclones et autres tempêtes tropicales qui, tous les ans, se forment dans la région. Pourtant, de la Floride au Nicaragua, ces phénomènes climatiques n'ont pas les mêmes effets dévastateurs.

Les pays riches disposent de toute la logistique nécessaire pour anticiper sur l'arrivée de ces phénomènes, et pour évacuer des centaines de milliers d'habitants si nécessaire. C'est ce que font régulièrement les autorités américaines en Floride ou en Georgie. En revanche, dans les pays sous-développés d'Amérique centrale, les populations sont condamnées à subir ces phénomènes climatiques, d'autant plus durement qu'elles n'ont souvent pour se protéger que des habitations de fortune. Quant à l'efficacité des secours, elle est à l'image de ce sous-développement.

Face à ce drame, l'indifférence des grandes puissances est d'autant plus écœurante qu'elles sont les premières responsables de la misère et du sous-équipement de ces pays qu'elles pillent depuis des siècles. Ces puissances savent d'ailleurs mobiliser bien des moyens, dès lors qu'il s'agit de défendre leurs intérêts économiques, fût-ce à l'autre bout du monde. C'est particulièrement vrai pour l'impérialisme américain, si sensible à ce qui peut menacer sa domination dans cette région qu'il considère comme son arrière-cour. Mais s'il est prêt à mobiliser tous les moyens nécessaires, dès lors qu'il s'agit de combattre une guérilla ou un régime qui manifeste un peu d'indépendance à son égard, il n'est pas prêt à venir en aide aux populations victimes du sous-développement.

Roger MEYNIER

Effet de serre

APRÈS EUX LE SAUNA

Les représentants de 180 pays sont réunis à Buenos-Aires afin de mettre en application les décisions du précédent sommet de Kyoto de décembre 1997. Il s'agit de limiter les émissions de divers gaz, principalement le gaz carbonique, accusés de réchauffer la planète et de perturber le climat. Les pays industrialisés ont promis de réduire en moyenne de 5,2 % les rejets d'ici 2008-2012.

Les pays industriels sont pour le moment les principaux pollueurs. L'Amérique du Nord, à elle seule, concourt à 29 % des rejets de CO^2. Mais divers pays sous-développés, comme la Chine, l'Inde, le Brésil, etc. tentent de s'industrialiser, sans se soucier outre mesure des pollutions qui pour eux passent au second plan. La Chine, pour le moment, participe pour 15 % aux rejets de CO^2. Même si c'est très peu par habitant, le total est considérable. Dans quelques décennies elle pourrait devenir le premier des pays pollueurs si l'industrialisation continue de façon sauvage. C'est évidemment un problème majeur.

Cette circonstance permet à certains pays rétifs à engager des dépenses, comme les États-Unis, d'exiger que les pays pauvres soient soumis aux mêmes règles que les riches avant de commencer à prendre des mesures. En outre les États-Unis, plus ou moins suivis par l'Europe, voudraient établir un système de « crédit de pollution ». Par exemple une firme réalisant une usine « propre » dans un pays pauvre se verrait accorder un crédit lui permettant éventuellement de ne pas dépolluer dans ses usines existant ailleurs, et même de revendre ce « crédit » à une autre entreprise. À quand la Bourse à la pollution ?

Il est évident que pour dépolluer la planète, il faudrait à la fois réduire les rejets des pays industriels et aider les pays pauvres à s'industrialiser de manière propre dès le départ. Cette querelle de chiffonniers, au sens figuré comme au sens propre, ne peut que prolonger et aggraver la situation actuelle.

Qu'importe si les générations futures baignent dans une atmosphère brûlante et fétide, du moment que les profits d'aujourd'hui sont sauvegardés.

André VICTOR

Israël

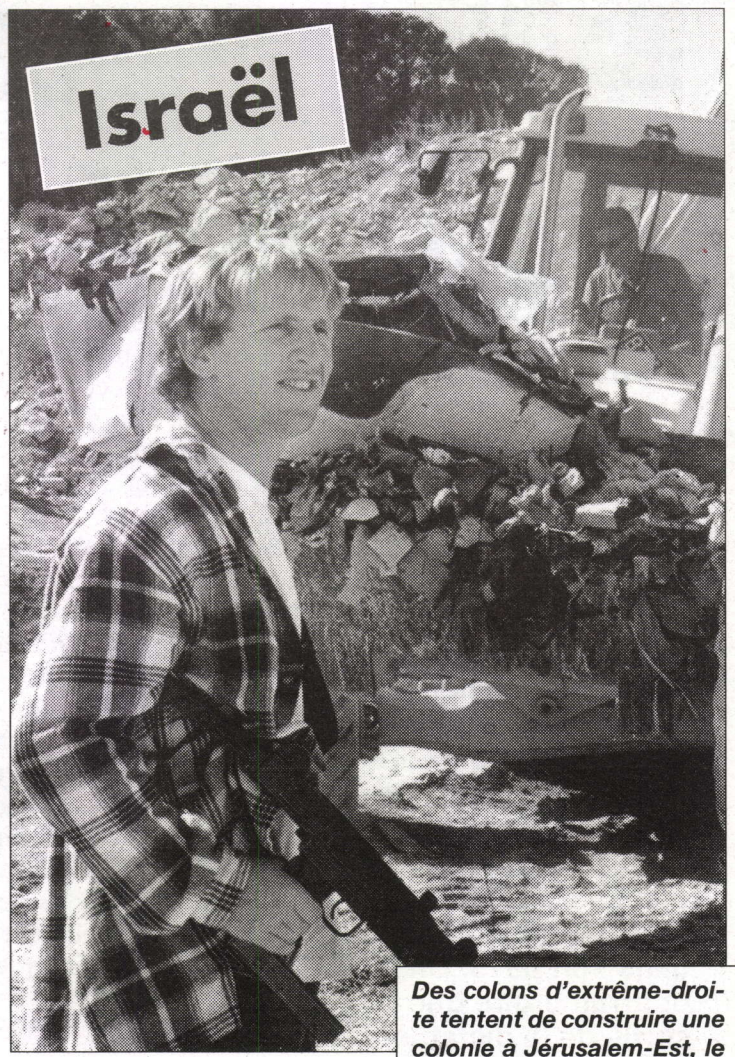

AFP

Des colons d'extrême-droite tentent de construire une colonie à Jérusalem-Est, le 1er novembre 1998.

CE QUE VAUT LA PAROLE DE NÉTANYAHOU

Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour voir la désinvolture de Nétanyahou, le Premier ministre israélien, quelques jours seulement après avoir apposé sa signature au bas d'un accord avec Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne.

Non seulement il a reculé de dix jours l'entrée en vigueur de l'accord de Wye River, prétendument pour le faire ratifier par le Parlement israélien, mais il s'est empressé surtout de donner son feu vert à l'extension des colonies de peuplement en Cisjordanie.

Ainsi, une enceinte doit être érigée dans une propriété adossée à la veille ville de Jérusalem, prélude à la construction de deux cents nouveaux logements. Ainsi encore, une colonie juive qui jouxte la ville d'Hébron doit elle aussi s'étendre. Ainsi toujours, deux nouvelles routes doivent relier les colonies existantes. Et tout cela en l'espace d'une semaine.

À des journalistes qui s'étonnaient de ces manquements à la parole donnée, Nétanyahou a répondu que s'il avait bien, lors de sa rencontre avec Arafat laissé entendre qu'il n'y aurait pas de nouvelles colonies, il n'avait jamais dit qu'il bloquerait le développement de celles qui existent déjà. Propos de jésuites... ou de talmudistes ?

Nétanyahou n'entend pas se couper de son extrême droite religieuse et il le manifeste par des faits bien concrets. Ce qui ne l'empêche pas, dans le même temps, d'exiger qu'Arafat remplisse, de son côté à la lettre ses obligations dans la lutte contre le terrorisme, ce que ce dernier s'est d'ailleurs empressé de faire, en arrêtant une bonne centaine de militants et sympathisants du mouvement Hamas, en en convoquant des dizaines d'autres dans les commissariats pour leur faire signer une déclaration par laquelle ils s'engagent « à demeurer calmes », ceux qui refusent étant jetés en prison.

« Fais ce que je dis, pas ce que je fais », voilà en substance ce que Nétanyahou demande à Arafat. Et après, qui pourra s'étonner si, dans la population palestinienne, certains n'acceptent pas un tel mépris ?

G. L.

Nouvelle crise entre l'Irak et l'ONU : LES RESPONSABILITÉS DE L'IMPÉRIALISME

Samedi 31 octobre, le gouvernement irakien annonçait qu'il rompait toute coopération avec l'USCOM, la commission soi-disant chargée de veiller au désarmement du pays.

Saddam Hussein exige le limogeage du chef de ladite commission, sa « recomposition » et surtout la levée de l'embargo imposé à l'Irak depuis 1991.

Comme à chaque fois, le Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que les représentants du gouvernement américain ont condamné, parlé de « violation flagrante d'accords passés » et menacé Saddam Hussein de riposte militaire.

La décision irakienne n'a pas, dit-on, surpris certains des membres de l'USCOM, bien placés pour estimer que « *les Irakiens savent que la volonté politique de lever les sanctions économiques n'existe pas* ». Alors, se demandent-ils, pourquoi les Irakiens continueraient-ils à coopérer ? Quand des représentants des Nations Unies en viennent à se poser de telles questions, évoquant la duplicité de ceux qui leur commandent leur mission, on comprend les sentiments de frustration et de haine de la population irakienne.

Certes, un Saddam Hussein qui se sert de ces sentiments pour s'opposer aux Occidentaux ne peut en aucune façon être le représentant des intérêts de la population irakienne. Aussi paradoxal que cela puisse paraître aujourd'hui, Saddam Hussein est bien plus proche de ses adversaires que du peuple irakien. Car c'est tout de même lui qui fut, des années durant, un des représentants de l'impérialisme dans cette région du monde. C'est lui qui fut armé, par la France en particulier, lors de la guerre Iran-Irak ; guerre au cours de laquelle il fit verser le sang de dizaines de milliers d'Irakiens pour s'opposer au nouveau régime islamique d'Iran qui donnait alors bien du souci au gouvernement américain.

La reconnaissance n'étant pas le fort des Occidentaux, la guerre de 1991 entre les États-Unis, l'Europe et l'Irak survint quand Saddam Hussein commit le crime de lèse-impérialisme en voulant modifier quelques contours territoriaux – pleins de pétrole il est vrai – dessinés lors de la période coloniale. Depuis, Américains et Européens ne lui ont toujours pas pardonné et imposent un blocus draconien, dont souffre la population.

Saddam Hussein est un dictateur. Le personnage et son régime n'ont rien de reluisant. Mais si Saddam Hussein est toujours en place, il le doit à une certaine complicité des Occidentaux. Dans les derniers jours de la guerre de 1991, les membres de la coalition occidentale se sont bien gardés de renverser son régime. Peut-être n'avaient-ils personne pour le remplacer ? Mais plus sûrement, ils avaient encore besoin d'un homme comme lui pour contenir les troubles populaires qui gagnaient le nord et surtout le sud du pays.

Aujourd'hui donc la population irakienne doit subir deux maux qui l'écrasent, deux maux toujours aussi dramatiques pour elle : la dictature de Saddam Hussein et l'embargo économique. L'infrastructure du pays est en miettes. L'électricité, l'eau, le téléphone, rien ne marche vraiment. De nombreux enfants souffrent de malnutrition. La petite soixantaine de milliards de francs de pétrole irakien autorisé à la vente est loin de suffire pour acheter ce dont le pays a besoin : médicaments, nourriture, pièces détachées… sans compter qu'une bonne partie de ces revenus doivent être purement et simplement détournés par les privilégiés du régime.

L'été dernier, ce sont des milliers d'enfants et de vieillards qui sont morts faute de rations alimentaires et de soins suffisants. Tout un peuple se meurt là-bas. Pour punir son dictateur, dit-on ici. Peut-être plus simplement pour garantir les cours du pétrole, déjà bien bas, en empêchant celui de l'Irak de grossir encore l'offre mondiale.

Georges LATTIER

Afrique du Sud

Manifestation à Johannesburg en 1985 pour protester contre l'éxécution par pendaison d'un militant de l'ANC.

AFP

VERS LA RÉCONCILIATION NATIONALE ENTRE VICTIMES ET BOURREAUX ?

La Commission vérité et réconciliation (TRC), dirigée par l'archevêque Desmond Tutu, chargée de faire toute la lumière sur les crimes de l'Apartheid, a remis ses conclusions au président Nelson Mandela.

Résultat d'un compromis politique entre la minorité blanche qui a accepté de partager le pouvoir et les représentants de la majorité noire qui s'y sont installés depuis 1994, la commission avait pour mission de tirer un trait sur le passé et a reçu le pouvoir d'amnistier les anciens tortionnaires qui en feraient la demande. D'où cette opération politico-médiatique qui dure depuis trois ans et qui s'est traduite par l'audition de vingt mille témoins. La commission a reçu sept mille demandes d'amnistie de la part de bourreaux qui ont avoué leurs crimes.

Ce grand déballage vise à jeter les fondements d'une réconciliation nationale. En affirmant que tout le monde est un peu coupable, ceux qui détenaient les rênes du pouvoir comme ceux qui en étaient victimes, elle cherche à aboutir à cette conclusion que victimes et bourreaux doivent passer l'éponge, au même titre.

Raté, semble-t-il, car les conclusions auxquelles la commission est arrivée sont loin de faire l'unanimité. Elles suscitent colère et indignation au sein de la majorité noire.

Le dernier président blanc sud-africain, Frederik De Klerk, vient d'obtenir la suppression des passages du rapport qui le désignait comme responsable des attentats commis contre les locaux de la confédération syndicale Cosatu et ceux du Conseil des Églises dans les années quatre-vingt. L'archevêque Desmond Tutu s'est empressé d'obtempérer pour éviter une interdiction pure et simple du rapport !

Parmi les principaux accusés de la commission, on trouve Pieter W.Botha, ancien président de l'Afrique du Sud de 1978 à 1989 qui est reconnu responsable de toutes les violences perpétrées par l'État, assassinats et tortures d'opposants politiques.

La commission s'en prend également au leader noir Buthelezi, aujourd'hui ministre des Affaires intérieures dans le gouvernement de Mandela et chef de l'Inkhata, le parti zoulou, qui agissait comme force supplétive du régime raciste. Elle accuse également l'ex-femme du chef de l'État, Winnie Mandela, d'être responsable des exactions commises par sa milice personnelle dans le ghetto de Soweto. De même elle accuse le Congrès national africain (ANC), le parti de Mandela, de violations des droits de l'homme, de campagnes de terrorisme, d'exécutions et tortures commises dans les camps de l'exil. Elle accuse le Congrès panafricain (PAC, l'extrême gauche noire), d'être responsable de campagnes meurtrières contre les fermiers blancs.

Certes les dirigeants de l'Apartheid sont bien les principaux accusés de ce rapport et leur régime raciste reconnu coupable de « crimes contre l'humanité ». Mais ce rapport met en parallèle les méthodes et les pratiques des dirigeants nationalistes de l'ANC, en faisant à peine de distinguo entre le racisme et le terrorisme d'État et les moyens de défense utilisés par les organisations noires qui combattaient l'Apartheid et se défendaient contre ses exactions.

Nombreux sont ceux qui parmi la majorité noire, à l'instar du fils de Steve Biko, le leader de la Conscience noire arrêté après les événements de Soweto en 1976 et mort sous la torture dans un commissariat, s'indignent d'un tel amalgame entre oppresseurs et opprimés.

En fait, derrière le prétendu souci d'équité de la commission, il y a la stratégie politique du gouvernement de Nelson Mandela, en accord avec les privilégiés blancs. À savoir, faire patienter la majorité de la population noire, qui vit toujours dans la misère et lui laisser croire que, sa dignité retrouvée, elle peut désormais pardonner à ses bourreaux d'hier. Il s'agit dans le même temps d'empêcher que l'on touche aux cadres de l'appareil d'État qui sont, dans leur grande majorité, encore ceux du temps de l'Apartheid et qui tous, à un niveau ou à un autre, ont été impliqués dans les exactions commises au temps de la dictature.

Lors de la réception de ce rapport, Nelson Mandela a déclaré : « *Certains peuvent trouver artificiel de placer ceux qui ont combattu une guerre juste sur le même plan que ceux contre lesquels ils luttaient* »; mais il a ajouté qu'il acceptait le rapport « *tel quel, avec toutes ses imperfections, comme une aide […] Pour nous réconcilier et bâtir notre nation* ».

La nation dont parle Nelson Mandela, celle à laquelle il aspire, lui, son gouvernement et la bourgeoisie noire qui le soutient, n'est certainement pas celle qui pourra apporter demain liberté et justice à la population noire pauvre et exploitée des townships.

René CYRILLE

ALLÈGREMENT DE PROGRAMMES

Quatre œuvres littéraires à présenter jusqu'à présent à l'oral du Bac? Allons donc, trois suffiront dorénavant! Trop d'exemples d'énergies étudiées en physique en classe de première? Que diable, réduisons-les! Sabrant à tour de bras, Allègre est parti ces jours derniers à l'assaut des programmes du lycée.

Il fait mine de croire que si cela ne va pas au lycée, l'une des raisons serait que ce qu'on y apprend est trop copieux. À défaut d'y améliorer les conditions de l'enseignement, Allègre veut réduire ce qui est enseigné.

L'amélioration de leur formation que réclament les lycéens n'a rien à voir avec cela. Il leur faut des enseignants pour chacune des matières, des enseignants remplacés en cas d'absence. Il leur faut des classes avec des effectifs raisonnables leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Il leur faut des locaux adéquats pour apprendre sans être obligés d'entendre les cours de la classe voisine.

Mais sur ce plan, ce ne sont que des broutilles qu'Allègre a concédées à la veille des vacances en matière de moyens en personnels et crédits.

Avec ces réductions de programme, il fait comme s'il opérait de nouvelles concessions. Mais les lycéens n'ont pas demandé et ne veulent pas la réduction de ce qui leur est enseigné mais l'amélioration des conditions d'étude et de vie dans les établissements.

En tout cas, programmes allégés ou pas, les élèves des milieux aisés eux, continueront en classe ou hors de la classe si nécessaire (car ils en ont les moyens) à suivre le programme maximum. Aux élèves des milieux populaires seront dévolus les demi-programmes et des demi-études.

Et ces mesures d'«allégements» de programme pourraient très bien anticiper une réduction du nombre d'heures de cours dans les différentes matières. Allègre prépare ainsi l'avenir des restrictions de crédits.

Avec cette question des programmes, Allègre a inventé une fausse revendication lycéenne. En revanche, pour l'instant, toujours pas question de satisfaire comme il convient les véritables revendications. Il se moque des lycéens.

M. ROCCO

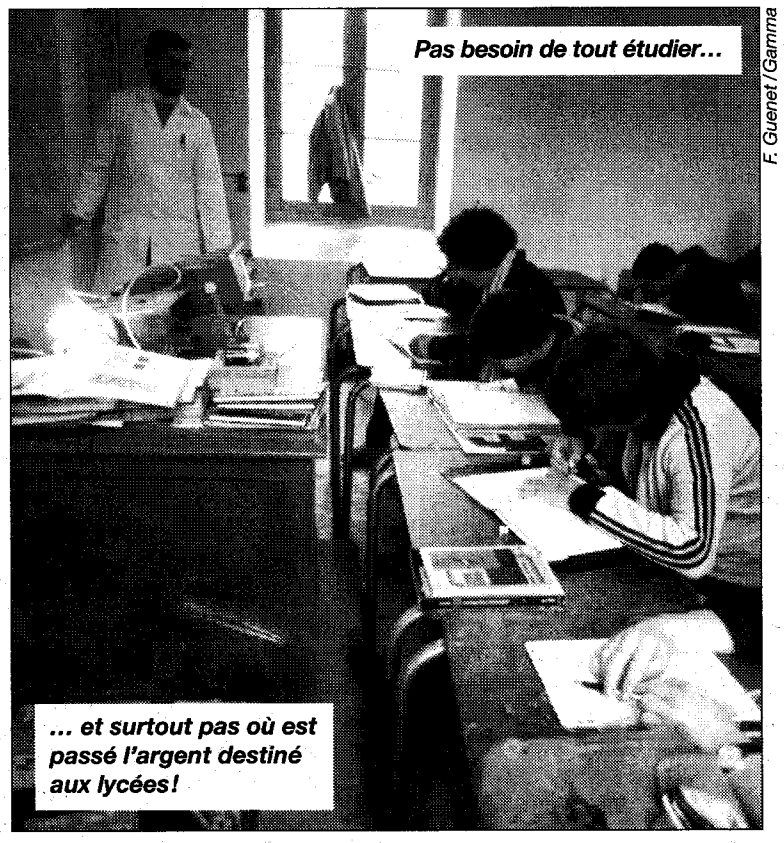

Pas besoin de tout étudier...

... et surtout pas où est passé l'argent destiné aux lycées!

F. Guenet / Gamma

Le marché des lycées d'Ile-de-France

ACCORD INTER-PARTIS, ET INTER-PATRONS

Une partie de l'argent public destiné à la construction et à la rénovation des lycées franciliens, entre 1990 et 1995, aurait été détournée pour permettre de financer le RPR, le PR et le PS.

À l'origine, une élue RPR avait dénoncé le favoritisme pratiqué en faveur des grandes firmes du BTP lors des attributions des marchés publics. Elle fut «démissionnée» de son poste et de tous ses mandats par Michel Giraud, alors président (RPR) du Conseil régional.

Depuis, Michel Giraud a été mis en examen... mais pour d'autres motifs!

Alors que l'affaire semblait s'enliser lentement dans les méandres de la justice, coup de théâtre: trois cadres de l'une des entreprises du bâtiment, GTM, société filiale du groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez, mis récemment en examen, viennent de se mettre à table et d'avouer les combines existant entre le Conseil régional et les grands patrons du BTP.

Pour se partager l'énorme marché de la construction et de la rénovation des lycées d'Ile-de-France, à savoir plus de 23 milliards de francs, entre 1989 et 1996, une compétition fictive était organisée lors des appels d'offre entre les grands groupes du BTP. À chaque fois trois ou quatre entreprises étaient retenues d'office. Mais toutes sauf une commettaient volontairement des erreurs, les disqualifiant pour vice de forme et permettant à la dernière, initialement «désignée» en comité restreint, de demeurer seule en lice et de pratiquer des tarifs prohibitifs. Contrepartie de l'opération: une commission de 2 à 4% du montant de la construction ou de la rénovation de chaque lycée aurait été reversée au profit du Parti Socialiste, du RPR et du PR, au prorata de l'influence de chacun au Conseil régional. C'est ce qu'affirment les trois cadres questionnés par les juges lors de l'enquête.

Ce système d'entente illicite, permettant de financer les partis politiques, aurait reçu l'accord de la présidence du Conseil régional et de Michel Giraud en particulier.

Les détournements des fonds publics ne sont pas chose nouvelle. Les élus brassent des milliards en dehors de tout contrôle de la population qui n'a aucun droit de regard sur ce qui est fait de l'argent public. Et dans l'affaire en cours, il a fallu une complicité parfaite entre élus et grands patrons du bâtiment jusqu'à ce que certains vendent soudain la mèche.

En tout cas les lycéens franciliens en mouvement depuis plusieurs semaines pour réclamer des salles de cours en nombre suffisant savent maintenant où est passée une partie de l'argent qui leur a fait défaut.

René CYRILLE

LES CHERCHEURS CONTRE ALLÈGRE

Jeudi 5 novembre, les chercheurs scientifiques de tout le pays sont appelés à faire grève – et ceux de la région parisienne à manifester à 14 heures de Jussieu au ministère. Voici ce qu'en dit un de nos lecteurs chercheur à l'INSERM.

«Après les lycées, c'est le monde de la recherche scientifique qu'Allègre vient de mettre en ébullition, provoquant une mobilisation telle qu'on n'en avait pas vue depuis 1979 sous le gouvernement Barre. Les 42 présidents de «sections» du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), responsables de la gestion scientifique de ses quelque 30000 membres, ont exprimé le point de vue de tous sur un ton pour le moins inhabituel de la part de scientifiques peu prompts à l'invective: «*La méthode utilisée pour élaborer le projet de décret disqualifie le texte même, en raison de l'absence totale de consultation des instances les plus directement concernées [...]. La Conférence des présidents des sections demande le retrait pur et simple de ce projet*».

«Derrière un changement de statut des instituts de recherche publique, présenté comme «technique» par le ministre, se cache – mal – l'application à la Recherche d'une politique de restriction des moyens des services publics et de soumission aux intérêts privés [...].

«Même s'il ne faut pas idéaliser la situation de la Recherche – de nombreux laboratoires publics servent depuis longtemps d'appui à la recherche industrielle — celle-ci permet jusqu'à présent globalement l'exercice d'une liberté de choix des projets et des réalisations qui a peu d'équivalents [...].

«Allègre a décidé de s'attaquer de front à cet îlot de relative liberté, en présentant une réforme qui changerait tout. Cela commence par une mesure donnant le maximum de pouvoir au président (qu'il nommerait) d'un conseil d'administration où les ministères (y compris du Budget) et les industriels seraient lourdement représentés, au lieu de s'appuyer comme aujourd'hui sur un directeur général issu du monde scientifique et travaillant de concert avec lui. Cela continue par le détachement des laboratoires de la tutelle exclusive des instituts (CNRS, INSERM, INRA...) au profit d'«associations» entre ces instituts (qui ne serviraient plus qu'à distribuer des moyens) et les universités ou les industries (il existe déjà quelques laboratoires «mixtes» associant, par exemple, le CNRS et Rhône-Poulenc). [...]

«Les objectifs du ministre sont d'autant plus clairs qu'il hésite peu à les afficher. Depuis des mois il clame que l'industrie manque de personnels de recherche de qualité, et les universités de professeurs, alors que la recherche publique dispose potentiellement des uns et des autres. Il a ainsi invité les chercheurs à «*créer leur entreprise*» (en mai dernier, devant un auditoire de patrons tout acquis, ajoutant qu'«*il n'y a pas de honte à gagner de l'argent*»!) et veut leur interdire toute promotion s'ils ne quittent pas leur statut pour celui d'enseignant.

Faire cadeau d'une partie du service public aux industriels et financiers d'un côté, combler les carences du service public sans embaucher personne de l'autre, cette politique a un air de déjà vu [...]. C'est l'enjeu de la lutte engagée entre les personnels de la recherche et le ministre, lutte qui, malgré ses aspects spécifiques, fait partie de celle de tous les travailleurs du pays contre la détérioration des services publics et leur mise au service d'intérêts privés.»

ETG (Chausson)
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

LES TRAVAILLEURS S'INVITENT AU SÉNAT

AFP

Jeudi 29 octobre, près de 250 travailleurs d'ETG ont occupé le Sénat.

Après un an et demi de luttes, marquées par des manifestations, trois grèves de 15 jours, des occupations de sites Renault et de bâtiments d'État (Conseil d'État) la mobilisation des travailleurs est toujours entière. Les différentes propositions de la direction depuis l'annonce officielle, en juin de cette année, de la fermeture définitive de l'usine, n'ont pas réussi à nous diviser. Elles ont de plus évolué sous notre pression. En effet, si la fermeture définitive de l'usine de Gennevilliers est toujours prévue à partir de 2001, avec peut-être une prolongation de trois ans pour maintenir les emplois des plus âgés d'entre nous, les conditions de départ du millier de travailleurs actuellement à l'effectif sont maintenant les suivantes : tous ceux qui atteindront avant 2001 l'âge de 56 ans partiront en préretraite FNE (180 travailleurs) ; pour ceux qui ont actuellement moins de 50 ans (321), Renault propose 150 postes dans d'autres usines du groupe en région parisienne et autant en province ; ceux qui ne seraient pas reclassés chez Renault se voient proposer une indemnité globale de licenciement équivalente, après un calcul complexe et inégal, à deux ans et demi de salaire en moyenne. Mais le montant de la prime est dégressif suivant la date de départ : visiblement la direction veut se débarrasser rapidement de nous… sans vouloir y mettre le prix et de plus pas pour tous. Pour les autres, c'est-à-dire tous les salariés ayant plus de 50 ans en 2001, la vie de l'usine serait prolongée jusqu'à 2004, et pour les 211 travailleurs restant à la fermeture définitive, Renault prétend qu'il les reclasserait dans les usines de la région parisienne. Ainsi, Renault serait capable de trouver avec six ans d'avance des postes pour des travailleurs de 53 ou 54 ans qu'il ne pourrait trouver aujourd'hui pour des plus jeunes… Personne n'y croit !

C'est pourquoi les travailleurs restent fermes sur leurs revendications : garantie de mesures d'âge exceptionnelles à la fermeture du site, quelle que soit la date de cette fermeture car il n'est même pas dit que la prolongation jusqu'à 2004 soit effective. Pour les plus jeunes qui doivent quitter l'usine dans les deux ans, propositions de reclassement Renault en région parisienne pour tous, car les reclassements à plusieurs centaines de kilomètres sont inacceptables pour les travailleurs.

Tout bien calculé, les propositions actuelles de la direction n'offrent un débouché qu'à la moitié d'entre nous. L'autre moitié risque fort de se retrouver, à terme, à l'ANPE. Or, depuis toujours notre revendication a été : « *Aucun d'entre nous n'ira à l'ANPE* ». Les bénéfices considérables que Renault a encore faits cette année lui donnent largement les moyens de reclasser dans des conditions acceptables tous les plus jeunes et de mettre en préretraite tous les plus de 50 ans, comme cela s'était passé à Creil. De plus l'accord à propos de l'usine de Creil avait été signé et garanti par l'État et il nous faut cette même garantie à nous aussi. C'est bien pourquoi depuis le début, nous nous adressons à l'État pour qu'il intervienne et oblige le groupe Renault (dont il est toujours l'actionnaire majoritaire) à prendre les mesures nécessaires.

Compte-rendu de la délégation reçue par le Président, dans la cour du Sénat.

LO

Il faut bien dire que jusqu'à présent nous n'avons pas eu de réponse. Les discours sur l'emploi sont bons pour les journalistes, les travailleurs n'ont droit qu'au mépris le plus total et les patrons qui licencient, comme Renault, au soutien sans faille du gouvernement. En effet, il y a un mois encore, à l'Assemblée nationale, pendant que la police nous matraquait, son président, Laurent Fabius, jouait les abonnés absents et refusait de nous recevoir. Le jeudi 29 novembre, nous nous sommes invités, sans prévenir, au Sénat. Nous n'avons quitté les lieux qu'après avoir été reçus par le président du Sénat en personne, M. Poncelet. Ce dernier, étant actuellement dans l'opposition, ses promesses, toutes verbales, ont encore moins force de loi que celles – non tenues – des représentants de la majorité… c'est d'ailleurs pour cela qu'il s'est permis de les faire. Mais, il a tout de même parlé de nous à la séance du Sénat et envoyé sur le champ un courrier à Jospin. Nous avons été également reçus par la présidente du groupe PCF au Sénat qui nous a assuré de son soutien. À l'entendre on n'aurait jamais cru que trois de ses camarades sont membres du gouvernement…

Pour l'anecdote nous pouvons témoigner de ce que la République a des palais dorés et que ni ses huissiers à chaîne ni ses gardes républicains et encore moins ses élus n'ont l'habitude de voir de près des ouvriers en colère. Pour tout dire, vu le nombre de policiers qui sont arrivés rapidement sur les lieux, nous avons dû troubler leur quiétude…

À la sortie, après un meeting dans la cour du Sénat, les travailleurs exprimaient leur satisfaction d'avoir réussi à prendre leur revanche de la manifestation à l'Assemblée nationale et à avoir obligé la télé à parler de nous. La réflexion qui revenait souvent était : « *S'ils nous voient aux infos, ça donnera des idées aux autres, en particulier ceux du chantier du Havre* ».

Correspondant LO

Les statistiques du chômage baissent, MAIS PAS LA MISÈRE !

L'annonce d'une légère baisse du chômage, soit 43 000 demandeurs d'emploi en moins en septembre, a été une occasion de se féliciter de la « croissance économique » en France. Et cela d'autant plus que la consommation aurait augmenté ; en 1998, on aurait acheté davantage de voitures, d'appareils ménagers, de biens de consommation qu'en 1997. A ce rythme-là, avec 170 000 chômeurs de moins par an (entre septembre 1997 et septembre 1998), on pourrait arriver théoriquement au plein emploi aux environs de l'an 2015… Si les sans-ressources veulent bien survivre jusque-là… Et si tout ceci est réel et se prolonge.

Car il y a beaucoup plus d'intoxication que de démonstration. Les chiffres du chômage varient d'un mois sur l'autre : 33 000 chômeurs en plus au mois d'août, 43 000 en moins en septembre. Ils varient aussi suivant les définitions. Si l'on compte tous les demandeurs d'emploi, comme on le faisait auparavant, il y a 500 000 chômeurs de plus que les 2 950 000 recensés actuellement, pris en compte uniquement s'ils n'ont pas travaillé plus de 78 heures. Ces petites variations autour d'un nombre de chômeurs qui reste en gros le même depuis des années n'ont guère de signification. Et pas celle que veulent leur faire dire les autorités. D'ailleurs, croissance ou pas, la pauvreté ne cesse de se maintenir, selon les rapports officiels.

De plus, les patrons ne croient pas eux-mêmes à cette prétendue croissance. La preuve en est qu'ils se gardent bien d'embaucher durablement, mais plutôt en emplois précaires pour pouvoir se débarrasser facilement des travailleurs. C'est pour cela que les missions d'intérim et les contrats à durée déterminée n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Leur nombre a été multiplié par quatre en quinze ans, à tel point que près d'un salarié sur dix est aujourd'hui sous contrat précaire.

Les patrons ne croient pas à la croissance de la production, donc de l'emploi. Par contre ils croient, parce qu'ils le vivent, à la croissance des profits. Et d'ailleurs bon nombre d'instituts liés aux grandes banques ne pensent pas, contrairement à ce que dit Strauss-Kahn, que les choses vont s'arranger petit à petit en France au milieu d'une grande partie du monde qui s'enfonce dans la crise. En tout cas, ce n'est certainement pas de ce côté que les travailleurs peuvent attendre la fin du chômage et de la misère.

Daniel MESCLA

Picardie

La réforme hospitalière en marche

FERMETURES DE SERVICES ET BESOINS INSATISFAITS !

Les conseils d'administration des hôpitaux se sont tenus ces dernières semaines un peu partout pour adopter les budgets pour 1999. Seulement, depuis la réforme hospitalière mise en place par Juppé et reprise telle quelle à son compte par le gouvernement Jospin, les conseils d'administration n'ont qu'un pouvoir de proposition. Le directeur régional de l'hospitalisation et lui seul décide des moyens en plus ou en moins qui seront alloués à chaque hôpital.

Les directions des hôpitaux font, dans la plupart des cas, barrage à des demandes qui s'opposent à la ligne générale qui est de faire des économies. Mais ces budgets pourtant déjà minima se retrouvent totalement ou partiellement recalés par le directeur régional de l'hospitalisation.

Cette année, pendant que se tenaient les conseils d'administration consacrés aux projets de budget, le gouvernement a publié un décret qui organisait la fermeture de toutes les maternités qui ne réalisaient pas 300 accouchements par an.

En Picardie, trois maternités sont directement touchées, Méru dans l'Oise, Montdidier et Doullens dans la Somme. En plus, la maternité de Clermont dans l'Oise, qui a réalisé 308 accouchements la dernière année complète est, elle aussi, dans le collimateur. Une manifestation est prévue à Méru pour protester.

Le directeur régional de l'hospitalisation, qui siège à Amiens, vient de faire connaître son verdict pour l'année 1999. Le plus grand hôpital de l'Oise, le CHSI de Clermont de l'Oise, hôpital psychiatrique employant 2700 personnes, vient de voir son budget totalement rejeté et l'intégralité des mesures nouvelles, urgentes, qui avaient été incluses dans son budget, ont été refusées. Cette décision est tellement brutale que la directrice de l'hôpital, qui n'est pourtant pas considérée comme une contestataire, a adressé au directeur régional de l'hospitalisation une lettre de protestation et a réuni en séance extraordinaire le conseil d'administration, pour lui demander la marche à suivre devant ce coup de force.

Mais dans bien d'autres hôpitaux des mesures de restrictions ont été arrêtées et sont en cours. Officieusement pour le moment, l'existence même des urgences serait remise en cause à l'hôpital général de Clermont et elles seraient transférées à une quinzaine de kilomètres plus loin, à Creil. L'hôpital de Clermont assurait 6 000 urgences par an. A l'hôpital de Senlis, dans un premier temps, ce sont les urgences de nuit, à partir de 18 heures, qui devraient être fermées au 1er janvier. Des malades qui y viendraient en urgence seraient renvoyés eux aussi sur Creil. Le total annuel des urgences sur Senlis se monte à 20 000. Les malades des villes ouvrières de Pont-Sainte-Maxence et de Crépy (cette dernière ville déjà éloignée de Senlis de plus de 20 kilomètres) seraient essentiellement touchés, les bourgeois de Senlis se faisant soigner dans le secteur privé.

A Creil, le budget 1999 est accepté pour l'essentiel mais il était prévu de mettre les 30 000 urgences, défaillantes en moyens, aux normes de sécurité médicale... Du coup l'augmentation des urgences liées à cette réorganisation en ferait un service sursaturé et mettrait du coup la vie et la santé de tous en danger.

Si le directeur régional de l'hospitalisation confirme ces plans de réductions des moyens de santé, cela ne restera pas sans réactions.

Interventions de Lutte Ouvrière au Conseil régional de Picardie

NON A LA FERMETURE DES ÉCOLES D'AIDES-SOIGNANTES !

Roland Szpirko, conseiller régional de Picardie, a siégé au conseil d'administration de plusieurs hôpitaux de l'Oise. Au cours du CA de l'hôpital de Senlis et de Creil, aucun projet de fermeture de l'école d'aides-soignantes n'avait été évoqué. Plus même, lors du conseil d'administration de l'hôpital de Creil, son président, Anciant, maire socialiste de Creil et directeur de l'hôpital, interpellé par Szpirko, avait répondu : « *Nous vous jurons qu'il n'y a aucun projet de fermeture de l'école d'aides-soignantes* ». Trois jours plus tard, siégeant au conseil d'administration du CHSI de Clermont de l'Oise, il se voyait remettre le texte d'une convention organisant... la fermeture des écoles de Creil et Senlis et leur regroupement, sans moyens supplémentaires, au CHSI de Clermont. Les représentants syndicaux présents se sont joints à la protestation de notre camarade sur cette décision de fermeture. Le vote ne recueillit que sept voix sur douze pour l'approbation du projet.

Loudéac (Côtes-d'Armor)

LA POPULATION REFUSE LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ

Mardi 27 octobre, entre 5 000 et 6 000 personnes ont manifesté dans les rues de Loudéac, soit près de la moitié de la population puisque la commune compte 12 000 habitants. Elles voulaient ainsi défendre la maternité de l'hôpital, menacée de fermeture, comme le sont également le service des urgences et celui de chirurgie viscérale, fermetures programmées dans le cadre du redécoupage de la carte sanitaire.

Comme dans d'autres régions, les émissaires gouvernementaux invoquent de fausses raisons de sécurité pour les mères et leurs enfants afin de justifier cette mesure. En voulant obliger les femmes à aller accoucher à Pontivy, distante de 20 km, ou à Saint-Brieuc, située à 40 km, ne leur ferait-on pas prendre des risques, ne serait-ce qu'en temps de trajet?

Mais ce gouvernement – comme son prédécesseur qui avait engagé la réforme hospitalière – s'en moque. Ce qui joue dans cette décision, ce sont des critères comptables, la volonté de réaliser des économies, au détriment de la population dans le domaine de la santé. C'est scandaleux.

C'est ce scandale qu'ont voulu dénoncer les personnels de l'hôpital et la population de Loudéac en descendant massivement dans les rues de la ville. Une manifestation d'une telle ampleur ne s'était jamais vue dans cette petite ville du centre de la Bretagne. C'est dire à quel point la population se sent concernée, tient à le faire savoir et à obtenir satisfaction.

Le Comité de défense de l'hôpital qui est à l'origine de la manifestation, fort de ce succès et des 14 000 signatures déposées à l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation), a appelé à rester mobilisés. Il va devoir maintenir la pression car les menaces sont loin d'être écartées.

De Carbon Andé (Eure)

NON AU PLAN ANTI-SOCIAL !

Au CCE extraordinaire du 18 septembre dernier, la direction de l'usine De Carbon, d'Andé, dans l'Eure, a annoncé un plan dit social qui devrait se traduire par 147 suppressions d'emplois (plus d'un cinquième des effectifs). Mais les travailleurs sont bien décidés à la faire reculer.

La direction de cette usine qui fabrique des amortisseurs prétexte que cette mesure serait rendue nécessaire par la perte de marchés Renault concernant la Scénic et la Clio, Renault ayant préféré les services moins onéreux de AP Kayaba, une société japonaise implantée en Espagne. Mais cela ne justifie rien. Car la logique des patrons de l'automobile n'est pas celle des travailleurs. Depuis 1989, De Carbon fait partie du groupe Delphi (filiale de General Motors), c'est-à-dire un groupe puissant, richissime, qui, comme le groupe Renault, n'en finit pas de mettre en concurrence les travailleurs de France avec ceux d'Espagne, de Pologne, d'Inde ou d'ailleurs afin de réaliser les profits les plus élevés possibles. Et le problème pour les travailleurs n'est pas de subir les effets des critères de profit et de rentabilité des patrons de l'automobile, mais d'exiger que leur emploi et leur salaire soient maintenus; quitte à prendre sur les profits présents et passés des capitalistes concernés.

Les travailleurs de De Carbon ont décidé de ne pas laisser faire. Après s'être adressés à la population de Louviers lors d'une fête de la ville, ils ont investi la préfecture. Puis, lors du salon mondial de l'automobile, ils ont fait irruption au stand Renault puis au stand Delphi, réussissant à manifester pendant deux heures leur refus des licenciements.

D'autres actions sont prévues; dont un rassemblement public le samedi 7 novembre à la salle des Fêtes d'Andé. Les participants à ces mouvements sont actuellement plus nombreux que dans les premières manifestations et l'idée qu'il faut se donner les moyens de faire reculer la direction trouve un écho non seulement à De Carbon, mais parmi les travailleurs de la région d'Andé. Une région déjà très fortement touchée par le chômage et où beaucoup pensent que si l'on veut arrêter les suppressions d'emplois et diminuer le chômage, il faudra s'en prendre aux profits des capitalistes.

Rhodia
Pont-de-Claix (Isère)

RÉDUCTION... DU NOMBRE D'EMPLOIS

La direction de l'établissement Rhodia du Pont-de-Claix, en Isère, a annoncé une restructuration des services d'entretien. Elle devrait entraîner jusqu'à soixante suppressions d'emplois parmi les techniciens et les agents de maîtrise. L'effectif ouvrier avait déjà sérieusement diminué ces dernières années. On a pris prétexte de la création de toute pièce des sociétés Chloralp et CEVCO à partir de certains secteurs de productions de l'ex-établissement Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix. Il est notable que le directeur de Rhodia est aussi le président de CEVCO et Chloralp. Quant au chef du personnel de Rhodia, il est directeur des Ressources humaines de CEVCO.

Ces sociétés ont décidé de reprendre certains travaux qui étaient sous-traités à du personnel Rhodia, sous le prétexte que ce service était trop coûteux. Dans la foulée, Rhodia a annoncé sa réorganisation de l'entretien. On peut soupçonner que ces manipulations entrent dans une stratégie visant à mettre en œuvre les 35 heures sans embaucher, tout en bénéficiant des subventions publiques pour les emplois sauvés.

Pour l'instant le personnel est dans l'expectative. Ce secteur de l'entretien a déjà connu bon nombre de réorganisations dans le passé. Une bonne part des travaux d'entretien est déjà sous-traitée à diverses entreprises extérieures qui ont du reste des ateliers en matériaux légers dans l'enceinte de l'établissement. Une affaire à suivre.

Correspondant LO

nos lecteurs écrivent

GRAND EXAMENS POUR PETITS BOULOTS

Nous étions une quarantaine, en octobre, à être convoqués pour un entretien de présélection en vue de l'embauche d'emploi-jeunes pour la SNCF.

En fait d'entretien, c'est plutôt un véritable concours que la direction départementale de la SNCF du Nord nous a fait passer. Réunis dans une salle de conférences, nous avons été invités à plancher, après un bref rappel des activités de la SNCF, sur des sujets de français, de géographie, de mathématiques, des questions de logique et enfin la rédaction d'une lettre de motivation.

Outre le fait que la SNCF oblige les candidats à passer des concours pour des emplois-jeunes qui ne sont que des contrats précaires, il s'avère que ce n'est que le début du parcours du combattant pour les candidats. En effet, suite au résultat du concours, le candidat sera convié à un entretien visant à attester des motivations de celui-ci, puis il devra se soumettre à la visite médicale, qui donnera accès à une visite chez le psychologue. S'il parvient à passer toutes ces étapes, l'attend encore un entretien avec le responsable des ressources humaines de la gare d'affectation pour voir s'il est effectivement à même de s'intégrer au sein de son équipe de travail.

Il est vraiment choquant de voir comment la SNCF traite les candidats à ses futurs petits boulots comme le transport des bagages des personnes à mobilités réduites, l'orientation des voyageurs vers leur train, ou bien, ce qui se cache sous le terme de «médiation», le flicage des éléments qualifiés de «perturbants pour la clientèle», essentiellement SDF et bandes de jeunes.

Le comble de l'hypocrisie est atteint quand on nous justifie toutes ces présélections par d'hypothétiques embauches statutaires, aux termes des cinq ans que couvrent les contrats emplois-jeunes.

Un lecteur

Fantasmes

MICHELIN VOIT DES «MARXISTES» PARTOUT

Dans une interview au journal *La Tribune*, le patron du numéro un mondial du pneumatique livre ses pensées. Et ce n'est pas triste!

«*En France,* dit-il, *la gauche et la droite partagent le même cadre marxiste de pensée, à savoir que tout acte économique est politique. Alors que la politique doit être au service de l'économie, c'est-à-dire des hommes, les hommes politiques ont complètement inversé la proposition. Et cela c'est le marxisme qui a induit une dérive de la vie économique et de la vie humaine en général.*» C'est contraire à toute vérité. Michelin ou d'autres patrons comme lui savent bien que les politiciens dont il parle sont à genoux devant eux. Mais il est de bon ton que les patrons s'insurgent contre la trop grande place prise par l'État... tout en profitant de son aide politique, fiscale ou financière.

Le roi du pneu poursuit: «*En France en particulier, il y a une méfiance du rôle du capital et du travail des actionnaires* (quel travail?) *qui est soigneusement entretenue par l'Éducation nationale depuis des décennies. Et il y a dans l'opinion publique, opposition entre capital et travail. C'est une analyse marxiste des choses*» (encore!). Dans ses cauchemars, Michelin imagine que chaque ouvrier analyse à partir des œuvres de Marx son exploitation. Mais nul besoin de cela, il suffit de vivre l'exploitation, que ce soit à Clermont-Ferrand, à Tours, à Cholet ou à l'autre bout du monde, pour arriver à ces conclusions. Les mêmes que celle des marxistes, sans que les profs y soient, la plupart du temps, pour quelque chose. «*En réalité*», poursuit-il, «*il n'y a pas de travail sans capital et il n'y a pas de capital valable sans travail.*» Michelin devrait retourner à l'école. Mais si, il peut y avoir travail sans capitalistes, et sans profit capitaliste. Car c'est de profit, et uniquement de profit qu'il s'agit. D'ailleurs ce profit engendre bien plus de chômeurs que d'emplois.

Au moment même où Michelin parle des relations nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise, relations qui seraient bien meilleures, selon lui, sans les syndicalistes, le directeur de l'usine Michelin de Joué-les-Tours et le directeur de l'antenne locale de l'entreprise de nettoyage Onet ont été mis en examen. À la suite d'un accident du travail concernant un agent de la propreté Onet, des inspectrices du travail ont, en effet, découvert que ce salarié chargeait des pneus dans des camions et qu'il n'était pas le seul parmi les salariés d'Onet à le faire. Les conditions de travail dans lesquelles ces salariés travaillent expliquent en grande partie les accidents Les salariés d'Onet, payés à la tonne de pneus chargés, manutentionnent entre 25 et 30 tonnes de pneus par jour sans aide mécanique. Pour chaque chargement trois ouvriers de Michelin ont été remplacés par un seul salarié d'Onet. Ces salariés qui sont censés travailler 32 h 30 voient leur horaires calqués sur celui des inspectrices Michelin. Ces inspectrices du travail font sans doute partie du complot marxiste, elles aussi.

Michelin fait de considérables profits, en exploitant toujours plus durement les travailleurs. Ses profits sont passés en effet de 3,11 milliards de francs en 1996, à 4,11 milliards de francs en 1997. Et pour le 1er semestre 1998, les bénéfices nets annoncés sont déjà quasiment équivalents à ceux du premier semestre de l'année dernière. Et pourtant aux usines de Clermont Ferrand, les effectifs sont passés de 30 000, il y a 15 ans, à 15 000, aujourd'hui. Et Michelin, pour continuer à produire toujours plus avec moins d'ouvriers cherche à généraliser le travail 7 jours sur 7 dans ses usines.

Michelin, comme les autres patrons, finiront bien par provoquer l'explosion sociale Comme le disait ce Marx qui hante tant l'esprit de Michelin: «la bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs». Ce n'est pas Marx, ni les professeurs qui créent la lutte de classe, mais des hommes comme Michelin et ses semblables.

Aline RETESSE

François Michelin recevant de l'ex-président du Sénat une distinction. Mais, au fait, René Monory ne serait-il pas un peu marxiste, par hasard?

NOSTALGIQUE...

«*Les 35 heures correspondent à cinq semaines de congés supplémentaires qu'on voudrait faire digérer à l'économie française, alors que nous n'avons pas encore digéré la cinquième semaine de congés payés, ni même la quatrième, pour ne pas parler des 39 heures!*» s'est plaint amèrement François Michelin dans le *Figaro Magazine*.

En fait, ce qu'il n'a pas digéré et ne digérera probablement jamais, c'est qu'on ne soit plus à l'époque où les congés payés n'existaient pas et où les horaires de travail hebdomadaires étaient de soixante heures et plus pour des salaires de misère.

Depuis, les temps ont quand même un peu changé. Grâce aux grandes luttes de la classe ouvrière, comme celle de 1936 en particulier, qui permit d'obtenir les premières deux semaines de congés payés.

Eh oui, François, la roue a tourné...»

CAFAC
Lille

GRÈVE POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Lundi 26 Octobre, nous avons démarré la grève d'un atelier « Vulkollan » parce que nous en avions assez des conditions de travail. Vulkollan est une petite entreprise d'environ 80 salariés dont 47 en production. Après avoir fait le tour des ateliers, nous sommes sortis à 25. Nous revendiquons : 1 000 francs d'augmentation pour tous, l'embauche des 14 CDD, les 35 heures par semaine sans flexibilité ni blocage des salaires.

La patronne appartient à la famille Besançon. La revue « Challenges » de novembre 1996 révélait que l'origine de la fortune de cette famille, qui se monte à 2 350 millions de francs, provenait de la vente des laboratoires Delagrange (pharmacie) à Synthélabo.

Mais depuis 1995, date du rachat de Vulkollan par cette famille, la société ne fait pas officiellement de bénéfices. Chaque fois que nous revendiquons, la patronne veut nous faire pleurer en nous disant qu'elle n'a même pas de salaire.

Nous avions bien eu 250 francs de plus par mois en avril 1995 après 10 jours de grève, mais les augmentations du SMIC ont fait que pour la grande majorité notre salaire a été rattrapé par le SMIC. Aujourd'hui nous gagnons 40,22 francs de l'heure.

Un sentiment de ras-le-bol se faisait sentir dans l'entreprise. Fin 1997, la patronne avait licencié 7 personnes pour raison économique, mais aujourd'hui, il y a 14 CDD.

Alors, aujourd'hui, pas question de discuter des 35 heures, pas question de voir la flexibilité détruire nos vies de famille alors que pendant ce temps, madame Besançon profitera des aides de l'État et verra sa fortune encore augmenter.

Le mardi 27, nous étions 30, puis 32 grévistes. Nous avons décidé de nous montrer. Nous sommes donc allés devant l'entreprise Case-Poclain. Cette entreprise achète des joints d'étanchéité fabriqués à CAFAC, entreprise qui est touchée par un plan de 135 suppressions d'emplois et qui appartient à la famille Besançon.

Ce qui nous a renforcé dans notre mouvement, c'est lorsque nous avons vu les chiffres de FACTOMERE, une holding qui appartient à la famille Besançon, le propriétaire des usines de production, dont CAFAC.

Cette holding annonce des bénéfices en 1996 et 1997. Nous avons calculé que les 3 millions de résultat net de 1997, divisés par les 190 salariés du groupe FACTOMERE cela faisait 1 390 francs par mois et par salarié.

Ainsi, notre revendication satisfaite, il en resterait encore pour cette pauvre Mme Besançon.

Quand ces chiffres ont circulé, c'était la colère. Mais notre patronne a osé prétendre que nous délirions.

Lundi 2 novembre, il y avait de nouveaux grévistes dont les agents de maîtrise qui réclamaient 350 francs par mois.

La direction proposait alors 75 francs brut par mois. Nous lui avons fait comprendre que nous n'acceptions pas les pourboires.

Le 3 novembre, elle a proposé 90 francs net par mois, mais en liant cette augmentation à une modulation des horaires, de 6 heures à 22 heures, sans primes ni compensation de salaire. Au cas où le chiffre d'affaires augmenterait, nous pourrions avoir une prime de 300 francs. On connaît cette prime de production. Elle avait été promise en 1995 et nous ne l'avons eue… qu'une seule fois. Elle promet également d'ouvrir des négociations avec les syndicats sur une grille salariale qui serait au-dessus du SMIC.

On est loin du compte. La maîtrise a repris le travail, mais nous, nous restons en lutte. Nous avons prévu d'aller vers d'autres entreprises et d'autres clients de la patronne, pour rencontrer les salariés.

Renault
Rueil (Hauts-de-Seine)

LES SALARIÉS DU NETTOYAGE EN GRÈVE

Depuis le 26 octobre, les travailleurs du nettoyage de Renault-Rueil, employés par la société SPS, se sont mis en grève pour protester contre les licenciements économiques de 8 d'entre eux et la mise au chômage technique de 3 autres.

Leur direction invoque la baisse d'activité sur le chantier suite à la fermeture de bâtiments, consécutive au départ vers Guyancourt d'une partie du personnel de Renault. Mais les salariés de SPS sont déjà en sous-effectif. Depuis une quinzaine d'années, ils ont changé sept fois de patrons et à chaque fois ils ont dû se battre pour éviter une détérioration trop importante de leurs conditions de travail.

La SPEN, responsable du chantier avant de lâcher l'affaire à SPS en mai 1998, avait réduit le temps moyen de nettoyage d'un étage de bâtiment de 4 heures à 3 h 30. A la reprise du chantier, SPS a été encore plus loin. Elle a, en appliquant autoritairement la loi de Robien, obligé les ouvriers à faire un étage en 3 h 10 ! sans aucune embauche.

SPS a également voulu passer outre les conventions collectives du nettoyage en établissant de nouveaux contrats de travail. Cela aurait signifié pour les salariés la suppression de leur prime d'ancienneté. Or certains salariés du nettoyage à Rueil travaillent sur le site depuis 15 ans, voire même 27 ans ! Un mouvement de grève leur avait permis de faire reculer leur direction sur ce point.

Gagnant 5 800 F net, pour ceux qui travaillent à plein temps, ils ne sont pas décidés à se laisser faire, d'autant que les licenciements touchent arbitrairement des travailleurs qui exerçaient dans les bâtiments toujours en activité.

Ces travailleurs maintiennent leur mouvement et diffusent des tracts au personnel. Une pétition du personnel Renault réclamant l'annulation des licenciements circule.

Les patrons du nettoyage sont de fieffés exploiteurs. Mais l'hypocrisie de Renault est tout aussi révoltante. La direction a osé prétendre en réunion des délégués du personnel qu'il n'y avait aucun licenciement alors que le service de sécurité empêche les licenciés d'accéder sur le site. Il est impossible de croire que Renault n'est pas responsable de ces licenciements en ayant négocié un nouveau contrat avec SPS. Dans le pire des cas, SPS, qui emploie plus de 1 000 personnes doit pouvoir reclasser son personnel sur un autre site.

Il semblerait que leur direction amorce un recul en transformant quatre licenciements en mutations.

La lutte des travailleurs de SPS continue pour imposer zéro licenciement.

La Poste
Arles

LES FACTEURS D'ARLES TROUVENT DES APPUIS DANS LA POPULATION

À Arles un comité des usagers de la fonction publique s'est formé, qui soutient les facteurs en grève. Ce comité appuie les grévistes quand ils disent qu'il faut embaucher et qu'il faut conserver les petits bureaux de poste et les facteurs qui permettent aux gens modestes de conserver le service de La Poste. La presse a fait état de leur actions. Ils ont exposé leur point de vue à la sous-préfecture lundi.

Ce comité a été reçu le mardi 3 novembre par la direction de La Poste afin de lui soumettre ses doléances et dire qu'il était grand temps de faire cesser ce conflit en donnant satisfaction aux revendications des facteurs en grève, qui étaient, pour l'occasion, rassemblés sous les fenêtres de la direction.

Avec 7 000 chômeurs sur Arles, ce serait bien le diable si La Poste ne trouvait pas quelques jeunes à embaucher afin d'alléger la charge des facteurs. Ceux-ci en sont à leur sixième semaine de grève et pour l'instant seuls deux facteurs ont repris le travail sur plus de quarante grévistes. Les autres sont déterminés à continuer la lutte.

Un rassemblement pour le jeudi 5 novembre à 17 h 30 est prévu devant la poste du boulevard des Lices à Arles afin de montrer le soutien de la population.

Correspondant LO

Le 4 novembre 1918 COMMENÇAIT LA RÉVOLUTION ALLEMANDE

■ Par delà les commémorations officielles de l'armistice du 11 novembre 1918, articles et émissions de télévision nous montrent la grande boucherie que fut cette Première Guerre mondiale.

Mais cette guerre fut aussi à l'origine d'une vague révolutionnaire qui ébranla le monde bourgeois. En Russie bien évidemment, mais aussi dans les citadelles de l'impérialisme, et en particulier, la plus puissante d'entre elles : l'Allemagne.

Le 4 novembre 1918, après quatre années d'une guerre meurtrière, les marins de la flotte allemande mouillée à Kiel se mutinaient et hissaient le drapeau rouge sur les navires de guerre. Ils refusaient de servir encore une fois de chair à canon dans l'opération sans espoir que leur état-major voulait entreprendre contre les vaisseaux anglais. D'autres mutineries avaient déjà éclaté, qui avaient été réprimées dans le sang. Mais cette fois-ci, la vague partie de Kiel s'étendit à toute l'Allemagne, balayant le trône de l'empereur.

1918 : les peuples sont a bout

D'un bout à l'autre du front, la révolte couvait contre cette boucherie sans nom dans laquelle les gouvernements bourgeois avaient jeté leurs peuples en août 1914. À l'est, en février 1917, la révolution russe avait renversé le tsarisme. Depuis cette date, les soldats russes contestaient la nécessité de mourir pour une cause qui n'était pas la leur. Et en octobre 1917, à peine les ouvriers et les paysans s'étaient-ils emparés du pouvoir, que leur soviet lançait à tous les peuples un appel à la paix immédiate. En France, après l'offensive suicidaire du Chemin des Dames en avril 1917, des troupes avaient refusé de marcher. L'état-major, sous les ordres de Pétain, avait fusillé des soldats pour l'exemple. En Allemagne, en juillet 1917, les équipages de plusieurs navires s'étaient mutinés. La guerre sur mer ne le cédait en rien en horreur à celle des tranchées. Le conseil de guerre avait condamné à mort leurs dirigeants et deux d'entre eux avaient été exécutés sans délai. À l'arrière aussi, malgré l'état de siège, les travailleuses et les travailleurs faisaient de plus en plus entendre leur voix contre la famine et la continuation de la guerre. En janvier 1918, 500 000 grévistes avaient bravé la répression à Berlin.

Les marins allemands refusent de se sacrifier

Dès le mois d'octobre 1918, sentant la situation intenable sur le front et à l'arrière, les dirigeants allemands prenaient des contacts en vue de pourparlers de paix. Il s'agissait pour eux d'éviter l'effondrement militaire et aussi de prévenir l'explosion sociale qu'ils sentaient venir. Mais l'état-major de la marine, lui, voulait son baroud d'honneur en mer du Nord. Le 28 octobre, les équipages reçurent l'ordre d'appareiller. Les marins, n'ayant aucune envie de sombrer pavillon haut pour la gloire de l'Allemagne impériale, manifestèrent à bord. Un millier d'entre eux furent arrêtés. Mais cette fois-ci, cela ne s'est pas passé comme en juillet 1917. Des meetings se sont tenus à terre. Marins et soldats de la garnison fraternisèrent et manifestèrent ensemble. Des conseils furent élus. Rapidement, les officiers furent débordés.

En vain, le gouvernement dépêcha sur place un dirigeant de ce Parti Social-Démocrate qui soutenait la guerre depuis le début, Noske, afin d'éteindre l'incendie en cédant aux revendications des révoltés. Il était déjà trop tard.

La révolution s'étend

Tout de suite, les marins propagèrent l'insurrection dans les villes voisines. Lubeck, Brême et d'autres villes de la côte se révoltèrent à leur tour le lendemain, 5 novembre. Puis ce fut le tour de villes plus éloignées, sans contact direct avec les marins : Francfort, Munich, Chemnitz. Partout des conseils d'ouvriers, de soldats, prirent le pouvoir. En quelques jours la révolution s'étendit à tout le pays et le 10 novembre Berlin, le siège du pouvoir central, se souleva à son tour. L'empereur Guillaume II abdiqua, avant de s'enfuir. Karl Liebknecht, libéré quinze jours plus tôt de la prison que lui avait value son opposition à la guerre, faisait proclamer, du balcon du palais impérial dont s'étaient emparés les ouvriers, « la république socialiste allemande ».

La bourgeoisie et l'état-major allemands, paniqués à l'idée qu'ils pourraient être emportés à leur tour par la tourmente qui venait de balayer la dynastie des Hohenzollern, appelèrent au pouvoir les dirigeants du vieux Parti Social-Démocrate. Ils savaient pouvoir compter sur eux pour canaliser puis, dès qu'ils le pourraient, étrangler la révolution. Et ils y réussirent malheureusement trois mois plus tard, dans un bain de sang, assurant au capitalisme un sursis que les peuples de la planète n'ont pas encore fini de payer de nouvelles horreurs. Mais en ce début du mois de novembre 1918, avec cette révolution allemande qui venait de triompher en quelques jours et qui semblait devoir faire sa jonction avec la révolution russe, l'espoir semblait enfin se concrétiser pour les travailleurs et les révolutionnaires de tous les pays de renverser la bourgeoisie à l'échelle du monde.

Daniel MESCLA

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PARADIS

de Dawn Turner Trice

Dans les années soixante-dix, la petite bourgeoisie noire de Chicago un peu aisée (avocats, professeurs, sénateurs, etc.) a accès à de nouveaux quartiers d'habitation confortables, construits spécialement pour eux. Les luttes du mouvement noir ont eu pour conséquence, notamment, de permettre l'ascension sociale d'un petit nombre de Noirs dans la classe moyenne et qu'ils soient mieux intégrés qu'avant dans la société américaine.

C'est le cas de la famille Saville, qui grâce à la promotion sociale du chef de famille, quitte son pavillon un peu vieillot de Chicago pour la nouvelle cité luxueuse de Lakeland avec femmes de ménage, gardiens, etc.

Seulement, de l'autre côté de la clôture bien gardée qui protège Lakeland de l'extérieur, subsiste le vieux quartier noir de la 35e rue, vouée à la prostitution, aux jeux, à la violence et à la drogue. Car à côté du développement de cette petite élite noire, survit une masse toujours plus importante de Noirs pauvres. C'est pourtant dans cette 35e rue que la petite fille des Saville, Tempestt, onze ans, trouve la chaleur humaine qui n'existe pas dans l'atmosphère aseptisée de Lakeland et de son école, où les petites écolières se montrent hautaines et prétentieuses. Elle se lie d'amitié en particulier avec Miss Jonetta, une ancienne prostituée au grand cœur qui y tient une petite épicerie, avec ses amis, tous peu recommandables du point de vue de la justice américaine, mais attachants par leur sens de la solidarité et leur largesse de vues. Tempestt, en s'intéressant aussi à Valérie, une autre écolière atypique de Lakeland, va découvrir le terrible secret, brutal et sordide, qui explique sa mort à 13 ans.

Tout l'intérêt de ce roman est dans la comparaison entre ceux qui essaient dans le ghetto doré de Lakeland d'ignorer l'enfer de celui de la 35e rue, pourtant pas si éloigné d'eux, et pas seulement géographiquement.

Même si, dans le roman, la 35e rue est appelée à disparaître pour la tranquillité d'esprit des nouveaux parvenus noirs, on devine que le ghetto avec sa misère, ses vendeurs de drogue et de filles, ira se réinstaller un peu plus loin, sans que rien ne soit réglé. Le roman égratigne aussi au passage les prédicateurs de rue et les bigotes qui, sous prétexte de combattre « le péché », se montrent inhumains et créent, eux mêmes, par leur intolérance de nouvelles recrues pour la prostitution dans la 35e rue.

Un éclairage émouvant sur la nouvelle ségrégation, cette fois par l'argent et la position sociale, qui s'est développée ces vingt dernières années au sein de la communauté noire américaine.

Claire LACOMBE

De l'autre côté du paradis, *de Daw Turner Trace, Collection Les étrangères Éditions Belfond – 119 F*

Conseil régional de Lorraine

DES AIDES POUR QUE LA 230e FORTUNE DE FRANCE PUISSE GRIMPER DANS LE CLASSEMENT...

« *Vous demandez une aide de 3 millions de francs pour la commune de Thierville dans la Meuse. En fait, cette aide servira pour une société privée, Maximo, propriété exclusive de la famille Lasserre qui est, avec 450 millions de francs, la 230e fortune de France* » a déclaré Christiane Nimsgern, conseillère régionale de Lutte Ouvrière, lors de la séance du Conseil régional, où, cette fois encore, était votée une flopée d'aides aux patrons sous prétexte de création d'emplois. Et de poursuivre : « *Cette aide est scandaleuse à plus d'un titre. D'une part, la famille Lasserre n'est pas dans le besoin, et, si elle veut agrandir ses locaux en même temps que sa fortune, ce n'est pas au contribuable d'en supporter les frais.*

D'autre part, la Région a déjà investi 6 millions de francs – sur les 45 millions qu'elle a coûtés – pour la zone industrielle de Souhesme, en particulier pour permettre à Maximo de s'y agrandir. Mais voyez-vous, cela ne convenait pas à Maximo qui préfère s'agrandir sur place. Alors, remettez-nous cela la patronne, les pouvoirs publics repassent à la caisse pour 20 millions, dont 3 à la Région.

Et enfin, Maximo a délocalisé 80 emplois de Verdun à Reims, et l'unité meusienne est passée de 500 à 400 emplois. Non seulement ils ne créent pas d'emplois en Lorraine – et c'est pourtant au nom de la création d'emplois que la Région Lorraine demande des subventions – mais ils en suppriment !

Cette aide n'est pas conditionnée à la création d'un seul emploi, elle n'est versée que pour éviter le départ de Maximo vers d'autres cieux. En gros, si on ne leur verse pas des millions, ils menacent de délocaliser totalement l'entreprise.

C'est du chantage et du racket... Cette famille Lasserre, ce ne sont pas des blousons, ou des billets de 100 F qu'elles rackettent mais c'est "donne-moi des millions ou je me casse". Elle rackette la collectivité à un tout autre niveau. Je trouve que l'aide demandée est absolument scandaleuse » a-t-elle conclu.

Cette même session a aussi été l'occasion d'intervenir sur les problèmes des lycées. Christiane Nimsgern a noté que « *la Région Lorraine est celle qui dépense le moins en faveur des lycées,* Libération *ayant avancé le chiffre de 3106 F par lycéen, pour une moyenne nationale de 5281 F. C'est dire que la région ne fait pas assez pour les lycées, même si tout n'est pas de sa responsabilité puisque, en faisant la décentralisation, l'État n'a pas transféré aux régions les moyens suffisants. L'État est donc le principal responsable. Mais vous qui dirigez la Région en êtes aussi responsables, car vous avez gouverné le pays alternativement avec la gauche depuis 20 ans en menant la même politique au service des possédants.*

Je pense qu'il faut utiliser l'emprunt à taux zéro proposé par le ministère pour la rénovation des lycées, même si c'est loin de répondre aux demandes des lycéens, qui revendiquent surtout davantage de postes d'enseignants.

Mais le problème que pose cet emprunt, c'est qu'il faudra bien le rembourser. Et, pour ne pas augmenter la fiscalité, je propose qu'on diminue certaines dépenses et que la Région baisse de façon drastique le montant des aides accordées aux entreprises sous le fallacieux prétexte d'aide à l'emploi. »

Inutile de préciser que Longuet, le président du Conseil régional, n'a pas accédé à cette demande.

Conseil régional de Champagne-Ardenne

TOUJOURS DES AIDES AUX ENTREPRISES

Au Conseil régional de Champagne-Ardenne, la droite dispose d'une majorité relative qui lui a permis d'être à la tête de la région.

Dans le domaine de l'attribution des aides aux entreprises, la Région ne ménage pas ses efforts. Les élus de la Commission permanente ont voté à l'unanimité des aides à l'aménagement de zones industrielles qui reviennent à faire tous les travaux nécessaires à l'implantation d'une entreprise. Un des dossiers concerne une entreprise belge appelée Unilin Decor qui va s'implanter à Bazeilles dans les Ardennes. La Région a décidé de compléter les subventions déjà attribuées par l'Europe, le département des Ardennes et la commune, en tout c'est 40 millions de francs qui sont ainsi donnés pour un investissement total pour les travaux d'aménagement de 60 millions. Cela représente, pour les 100 emplois qui doivent être créés la première année, une subvention de 400 000 F par emploi ! L'entreprise passera de nouveau à la caisse lorsqu'elle commencera à embaucher car, dans cette zone, les patrons bénéficient d'allégements de charges sociales.

Un autre dossier a donné lieu à une intervention de Thomas Rose, élu Lutte Ouvrière de la Région, le 26 octobre.

« *Vous aidez* – a-t-il déclaré –, *avec le Conseil général des Ardennes, l'entreprise Molk à s'implanter à Vireux Molhain. Celle-ci apporte en fonds propres 80 000 F alors qu'elle a fait un million de francs de bénéfices. La collectivité, pour sa part, avance 8 millions de francs. Et vous, la Région et le département, vous complétez par 600 000 F de subventions pour 30 emplois qui doivent être créés. En contrepartie, ce sont 25 personnes qui sont licenciées en région parisienne.*

Voilà quelques exemples d'une politique qui ne sert qu'à financer les entreprises à fonds perdus. Je m'y oppose ».

Chômage, précarité, pauvreté

MILLE RAISONS DE CRIER SA COLÈRE !

Lundi 2 novembre, à l'appel de plusieurs associations de défense des chômeurs, des manifestations et des rassemblements ont été organisés dans une dizaine de villes dont Paris et Marseille, mettant en avant les revendications restées insatisfaites lors du mouvement de l'an passé : prime de fin d'année, revalorisation de 1 500 F des minima sociaux, droit au RMI pour les jeunes de moins de 25 ans, réforme de l'indemnisation chômage pour tenir compte de la précarité...

Manifestation contre le chômage du 7 mars 1998.

L'année dernière, face aux manifestations de chômeurs, Jospin déclarait « *tout n'est pas possible tout de suite* », arguant du coût de la revalorisation des minima sociaux s'élevant, selon lui, à environ 60 milliards. Mais le « pas tout de suite » de l'époque, s'est transformé en point final. Circulez, il n'y aura rien de plus.

Les chômeurs ont dû se contenter d'une revalorisation de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), allocation qui est versée pour les chômeurs lorsqu'ils n'ont plus droit à l'allocation chômage. L'ASS est passée, après avoir été gelée durant des années, de 2 220 francs par mois en 1997 à 2 400,60 francs aujourd'hui, soit une augmentation de six francs par jour. Martine Aubry avait alors solennellement annoncé la création d'un Fonds d'Urgence Sociale, doté d'un milliard de francs. Ce fonds était censé se substituer au fonds social des Assedic, supprimé en 1997, qui disposait d'une somme équivalente ou supérieure chaque année afin d'aider les chômeurs en difficulté. 800 000 familles ont alors déposé un dossier pour bénéficier de l'aide de ce fonds. L'aide moyenne s'est élevée à 1 600 francs par famille, pour ceux qui ont reçu une réponse positive (environ trois sur quatre). À ce jour et cette année, rien n'est prévu, ne serait-ce que pour reconduire ces maigres mesures.

Le chômage de longue durée, en particulier pour les plus âgés, n'a pratiquement pas baissé. On en est toujours à trois millions de chômeurs officiellement recensés. Ce qui a augmenté, c'est la misère, en particulier pour ceux qui doivent se contenter d'un salaire de 4 000 francs, voire 3 000 francs par mois. Les emplois précaires de toute nature, à temps partiel, ont été multipliés par quatre depuis le début des années quatre-vingt-dix et de près de 40 % en un an. Cela réduit à néant ou à presque rien, les indemnisations versées par les Assedic entre deux périodes de sous-activité.

Pendant le même temps, le gouvernement reconduit dans le budget à venir, de plusieurs centaines de milliards, les aides diverses au patronat. Ces aides en augmentation en 1999, non seulement ne serviront à rien en matière d'emploi mais vont fragiliser les caisses de la Sécurité sociale et les rentrées des collectivités locales.

La situation des chômeurs est encore plus insupportable aujourd'hui qu'il y a un an, car un an de misère s'est ajouté. Mais c'est la situation de l'ensemble de la classe ouvrière qui exigerait des mesures radicales, à la hauteur des problèmes. Car aucune famille n'est épargnée, ne serait-ce que par la crainte de voir un ou plusieurs des siens sombrer dans cette misère qui menace.

Paul SOREL

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995